



7503-M006-00

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
NAV26HW - GRS926 - GGRS926**

MANUEL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants

ROT.N26HW.201874

RAV.GR926.206336

RAV.GR926.200518

SPA.GR926.205957

FR

INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy

Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

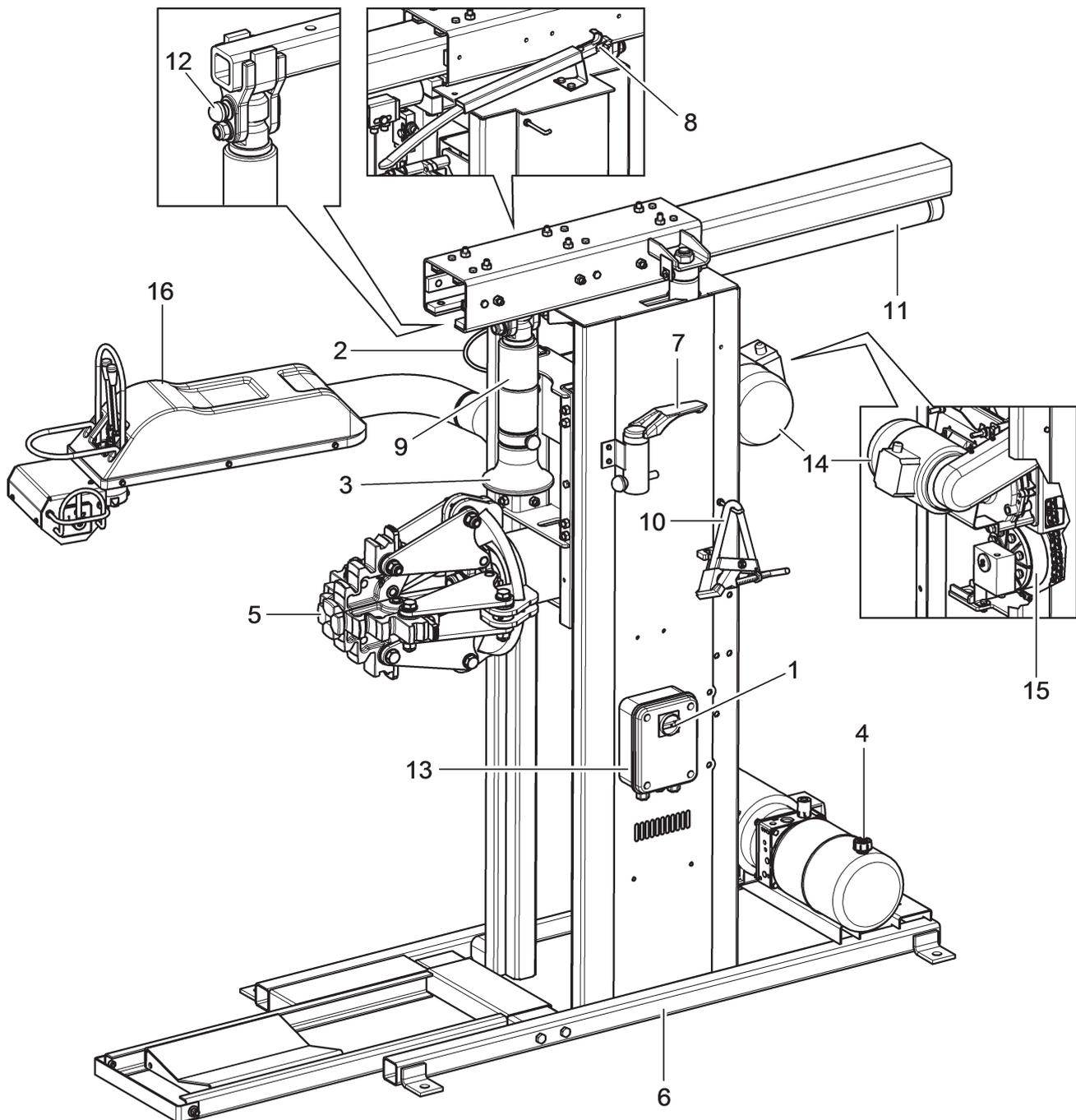
7503-M006-00 - Rév. n. 00 (04/2024)

SOMMAIRE

DESCRIPTION GÉNÉRALE _____	3	12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT _____	16
SYMBOLES UTILISÉS DANS LA NOTICE _	4	12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus _	16
TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES _	5	12.2 Opérations préliminaires _____	18
1.0 GÉNÉRALITÉS _____	7	12.3 Préparation de la roue _____	18
1.1 Introduction _____	7	12.4 Blocage de la roue _____	18
2.0 DESTINATION D'EMPLOI _____	7	12.5 Fonctionnement du bras porte-rouleau _	20
2.1 Préparation du personnel préposé ____	7	12.6 Pneus tubeless _____	21
3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ _____	8	12.6.1 Décollage des talons _____	21
3.1 Risques résiduels _____	8	12.6.2 Démontage _____	23
4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES _____	9	12.6.3 Montage _____	25
4.1 Normes générales de sécurité _____	9	12.7 Pneus avec chambre à air _____	27
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT _____	10	12.7.1 Décollage des talons _____	27
6.0 DÉBALLAGE _____	11	12.7.2 Démontage _____	27
7.0 DÉPLACEMENT _____	11	12.7.3 Montage _____	29
8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ____	12	13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE _____	31
8.1 Position de travail _____	12	14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS ____	33
8.2 Aire de travail _____	12	15.0 DONNÉES TECHNIQUES _____	35
8.3 Éclairage _____	12	15.1 Données techniques électriques ____	35
9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE ____	13	15.2 Données techniques mécaniques ____	35
9.1 Système d'ancrage _____	13	15.3 Dimensions _____	36
10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ____	14	16.0 MISE DE CÔTÉ _____	37
10.1 Contrôle de l'huile de la centrale oléohydraulique _____	15	17.0 MISE À LA FERRAILLE _____	37
10.2 Contrôle du sens de rotation du moteur _	15	18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE _____	37
10.3 Contrôles électriques _____	15	19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS _____	37
11.0 COMMANDES _____	16	Table A - Schéma électrique _____	38
11.1 Dispositif de commande _____	16	Table B - Schéma oléohydraulique _____	39
		CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE _____	41
		CONTENT OF THE UK DECLARATION OF CONFORMITY _____	42

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Fig. 1



LÉGENDE

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1 - Interrupteur général | 10 - Étau pour jantes en alliage (option) |
| 2 - Anneau porte-graisse | 11 - Cylindre translation outil/rouleau décolle-pneus |
| 3 - Rouleau décolle-pneus | 12 - Pivot de blocage bras porte-rouleau |
| 4 - Centrale oléodynamique | 13 - Tableau électrique |
| 5 - Mandrin à mâchoires | 14 - Moteur rotation mandrin à mâchoires |
| 6 - Châssis | 15 - Cylindre ouverture/fermeture mandrin à mâchoires |
| 7 - Outil décolle-pneus à cliquet | 16 - Unité de commande |
| 8 - Levier avec tête | |
| 9 - Bras porte rouleau décolle-pneus | |

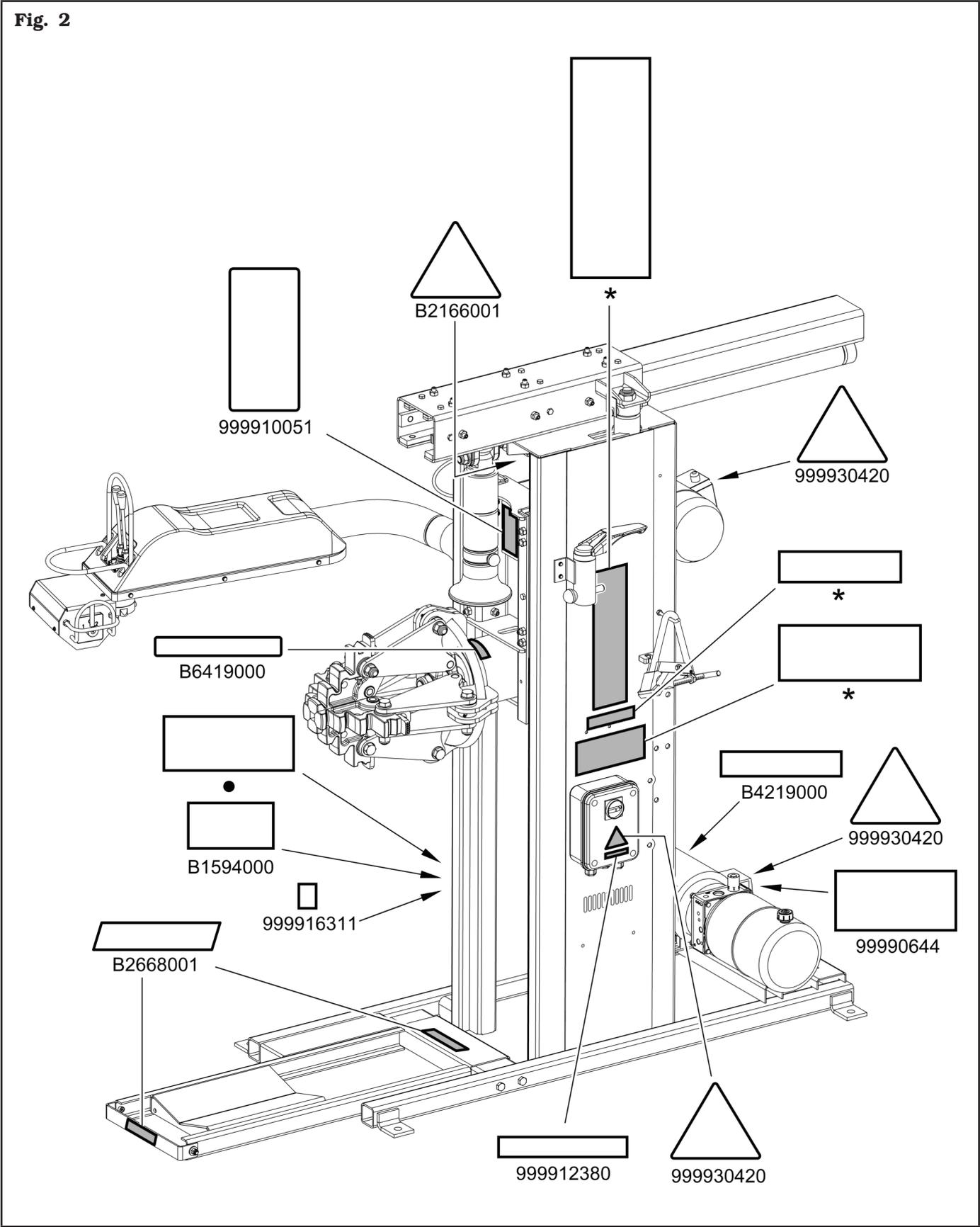
SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions à réaliser obligatoirement.
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).
	Danger! Faire très attention.

Symboles	Description
	Note. Indication et/ou information utile.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Assistance technique nécessaire. Il est interdit d'effectuer des réparations.
	Attention : charges suspendues.
	Danger de chute du pneu.
	Danger écrasement mains.

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES

Fig. 2



Codification des plaques

B1594000	<i>Plaquette date</i>
B2166001	<i>Plaquette danger décolle-pneus</i>
B2668001	<i>Plaquette danger élévateur roue</i>
B4182000	<i>Plaquette spécifications moteur électrique (appliquée sur le câble d'alimentation)</i>
B4219000	<i>Plaquette rotation moteur</i>
B6419000	<i>Plaquette rotation</i>
99990644	<i>Plaquette index rotation mandrin</i>
999910051	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
999912380	<i>Plaquette tension 400 V - 3 Ph - 50 Hz</i>
999916311	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
999930420	<i>Plaquette danger électricité</i>
●	<i>Plaquette matricule</i>
*	<i>Plaquette du fabricant ou nom de la machine</i>



EN CAS DE PERTE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.



QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL, ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.

1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.

Lire attentivement le présent manuel car ils fournit des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT, la SÉCURITÉ DE L'EMPLOI et DE L'ENTRETIEN.**



GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.



LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDICUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté ce démonte-pneus ! Le démonte-pneus a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un motoréducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système de pompe hydraulique pour gérer le blocage et le mouvement des cylindres hydrauliques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ».

L'équipement **N'EST PAS** destinée à être utilisée pour le gonflage des pneus.



CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE POUR DES OPÉRATIONS AUTRES QUE CELLES POUR LESQUELLES ELLE A ÉTÉ CONÇUE. TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.



ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.

2.1 Préparation du personnel préposé

L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.



UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTÉGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.

L'équipement est équipé de :

- **commandes « exigeant la présence de l'opérateur »** (arrêt immédiat de l'action lors du relâchement de la commande).
- **Disposition logique des commandes** il sert pour éviter des erreurs dangereux de l'opérateur.



AUCUNE INTERVENTION DE VARIATION OU CALIBRAGE DE LA PRESSIION DE FONCTIONNEMENT DES SOUPAPES DE PRESSIION MAXIMUM OU DU LIMITEUR DE PRESSIION DANS LE CIRCUIT HYDRAULIQUE N'EST PERMISE.

- **Soupapes de retenue pilotées** sur :
 - ouverture des griffes du mandrin à mâchoires,
 - soulèvement du mandrin à mâchoires,
 - translation rouleau outil.

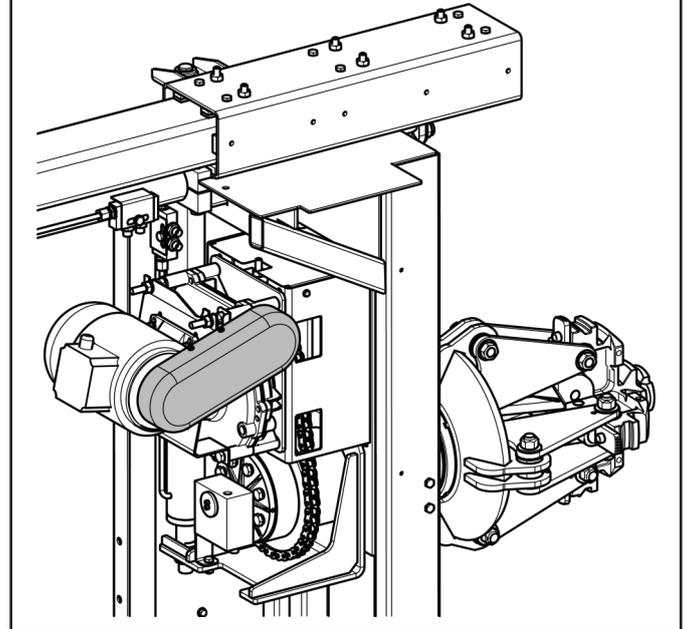
Ces soupapes arrêteront les mouvements indésirables des griffes, du mandrin à mâchoires de blocage de roue et du rouleau outil.

- **Fusibles** sur la ligne d'alimentation électrique du moteur du mandrin à mâchoires :

• Protections fixes et abris

Il se trouve sur la machine quelques protections de type fixe qui sont destinées à éviter des risques potentiels d'écrasement, de coupure et de compression. Ces protections peuvent être vues dans la **Fig. 3**.

Fig. 3



3.1 Risques résiduels

L'équipement a été soumise à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100. Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement.

D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence dans ce manuel et par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES » (voir **Fig. 2**).

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laissez l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. **PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ.** Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

4.1 Normes générales de sécurité



- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux privés de risques d'explosion ou d'incendies.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux. Nos équipements sont prévues pour n'accepter que des accessoires originaux.
- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpellé le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal et/ou pneumatique.
- Contrôler que l'aire autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. De plus, l'huile répandue sur le sol présente un danger de glissade de l'opérateur.



LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CAUSÉS PAR INTERVENTIONS NON AUTORISÉES OU PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES OU ACCESSOIRES NON ORIGINAUX.



L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.

- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.

L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester à l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 6**.

Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.

- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.

L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.



**L'ÉQUIPEMENT OPÈRE AVEC UN FLUIDE HYDRAULIQUE EN PRES-
SION.
S'ASSURER QUE TOUTES LES PARTIES DU CIRCUIT HYDRAU-
LIQUE SOIENT TOUJOURS COR-
RECTEMENT SERRÉES ; D'ÉVEN-
TUELLES PERTES SOUS PRESS-
ION PEUVENT CAUSER DE GRAVES
LÉSIONS OU BLESSURES.**



**MAINTENEZ TOUJOURS LES
COMMANDES HYDRAULIQUES EN
POSITION NEUTRE.**

5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT



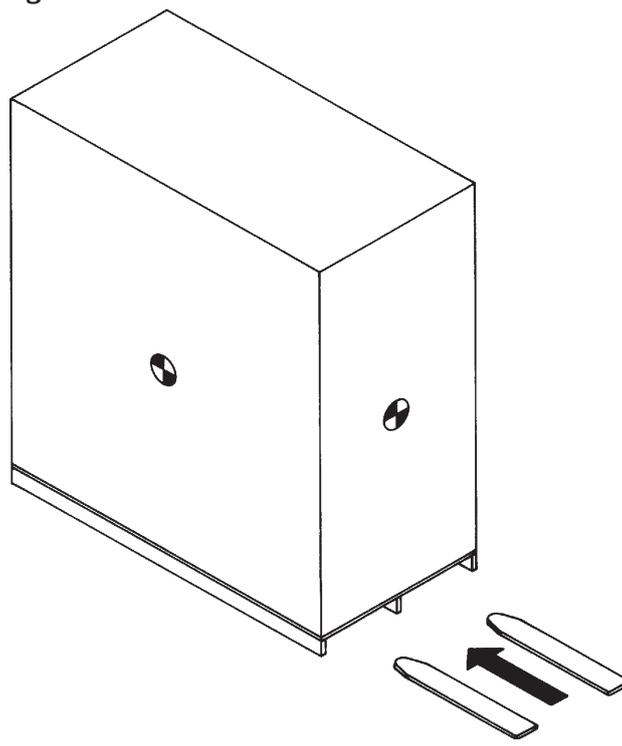
LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ. LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (VOIR PARAGRAPHE DES « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est fourni complètement monté, emballé dans une boîte en carton.

Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou chariot gerbeur.

Les points de prise des fourches sont indiqués par des marques placées sur l'emballage (voir **Fig. 4**).

Fig. 4



6.0 DÉBALLAGE




AU COURS DU DÉBALLAGE PORTER TOUJOURS DES GANTS AFIN D'ÉVITER TOUTES SORTES D'ÉGRATIGNURES POUVANT ÊTRE PROVOQUÉES PAR LE CONTACT AVEC LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLOUS, ETC.).

La boîte en carton se présente entourée de feuilards consistant en rubans en matière plastique. Couper ces feuilards avec des ciseaux adéquats. Avec un petit couteau, pratiquer des coupures le long des axes latéraux de la boîte et l'ouvrir à éventail.

Il est aussi possible d'effectuer le déballage en déclouant la boîte en carton de la palette sur laquelle elle est fixée. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur).

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en tant que sources potentielles de danger. Déposer les susdits matériaux dans des lieux spéciaux pour le ramassage s'ils sont polluants ou non biodégradables.



LA BOÎTE CONTENANT LES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE. NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

7.0 DÉPLACEMENT

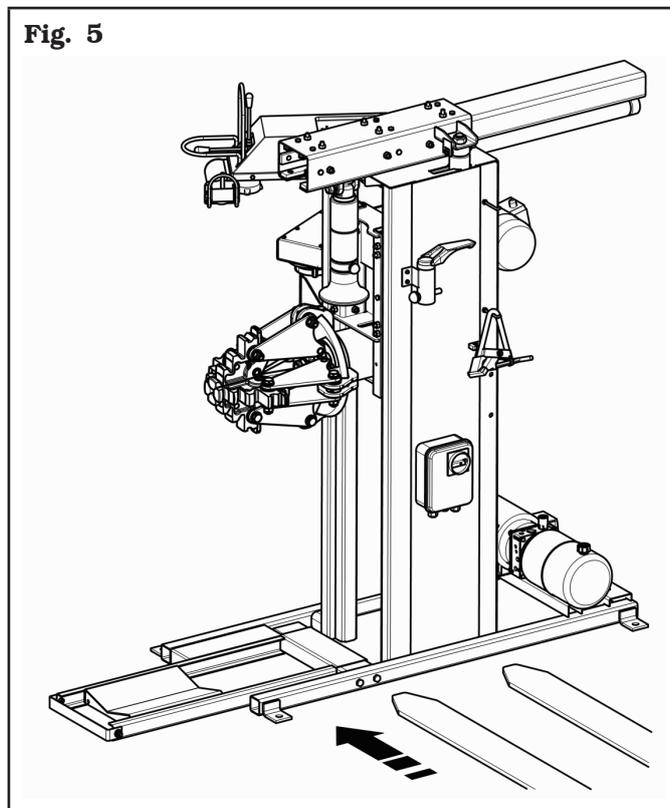


IL DISPOSITIF DE LEVAGE DEVE AVERE UNA PORTÉE CORRESPONDANTE AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT (VOIR PARAGRAPHE DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES). IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS FAIRE OSCILLER L'ÉQUIPEMENT SOULÉVÉ.

Dans le cas où l'équipement devrait être déplacé de son emplacement de travail habituel à un autre le transport de l'équipement doit être effectué suivant les instructions énumérées ci-dessous :

- protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (Pluribol-carton) ;
- ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever ;
- s'assurer que l'équipement soit débranchée du réseau électrique ;
- soulever et transporter au moyen d'un dispositif approprié et adéquatement dimensionné comme indiqué dans la **Fig. 5** (fourches insérées au centre pour assurer une correcte distribution des poids).

Fig. 5



8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F);
- humidité relative : 30 - 95 % (sans rosée) ;
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

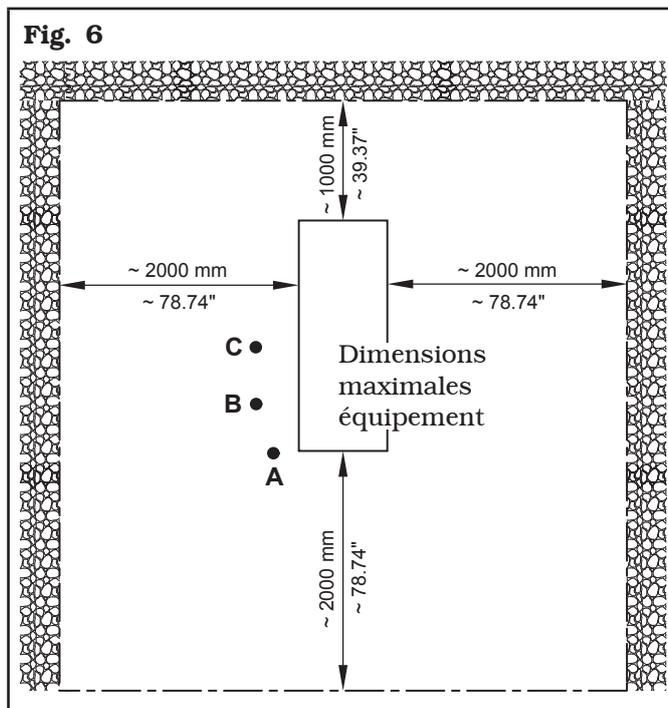
8.1 Position de travail

Sur les **Fig. 6** il est possible de repérer les positions de fonctionnement **A**, **B**, **C** qui seront rappelées pendant la description des phases opérationnelles de l'équipement.

Les positions **A** et **B** sont considérées les principales pour le montage et le démontage du pneu et pour le blocage de la roue sur le mandrin à mâchoires tandis que les positions **A** et **C** sont les meilleures pour suivre les opérations de décollage des talons et de démontage du pneu.

En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

8.2 Aire de travail



L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, (comme il est indiqué dans la **Fig. 6**. Le positionnement de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure.

L'opérateur doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger. L'équipement doit être montée sur un plan horizontal, de préférence recouvert de ciment ou de carrelage. Éviter les plans instables ou disjoints.

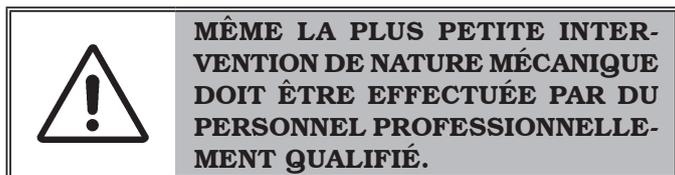
La plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m² au moins (100 lb/ft²).

La profondeur du sol solide doit garantir la tenue des tampons d'ancrage.

8.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.

9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE



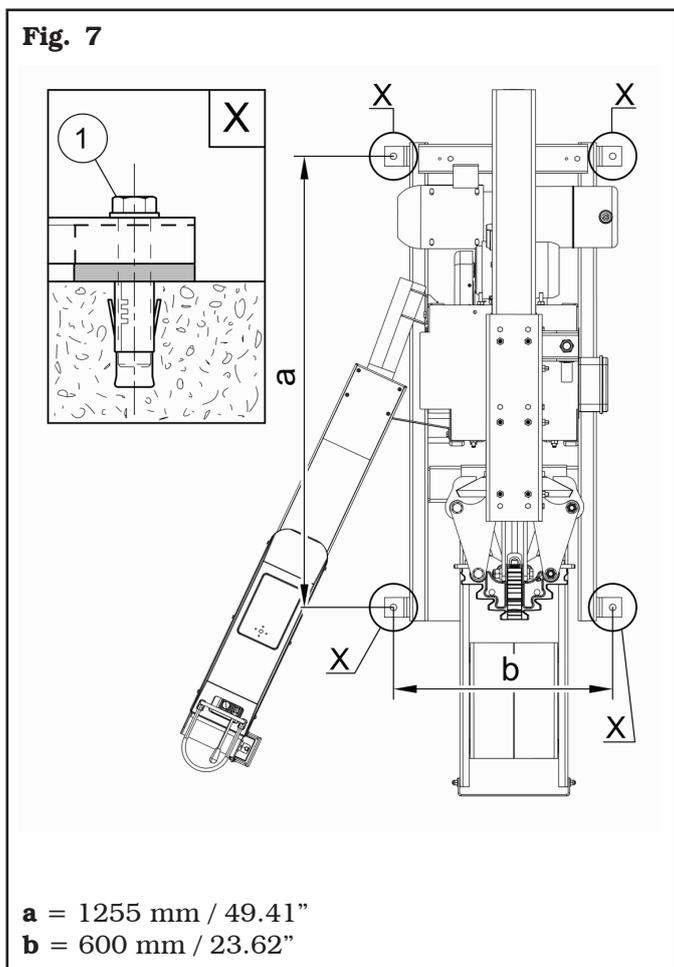
Après avoir libéré de l'emballage les composants, contrôler leur état d'intégrité, le manque d'anomalies éventuelles, et ensuite, observer les instructions suivantes pour pourvoir à l'assemblage des mêmes composants en suivant, comme référence, la série d'illustrations ci-jointe.

9.1 Systeme d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour la fixation au sol, en utilisant des ancrages appropriés pour le béton (non inclus). Avant de fixer au béton, vérifiez que tous les points d'ancrage sont plats, de niveau et en contact avec le sol. Dans le cas contraire, caler entre l'équipement et le sol, comme indiqué sur la Fig. 7.

- Pour fixer l'équipement au sol, utilisez des boulons et goupilles d'ancrage (**Fig. 7 réf. 1**) avec une tige filetée M10 (UNC 3/8 - 16) adaptée au sol sur lequel sera fixé le démonte-pneu et en nombre égal au nombre de trous de montage sur le châssis inférieur ;
- percer des trous dans le sol, adaptés pour insérer les ancrages choisis, en correspondance avec les trous sur le châssis inférieur ;
- insérer les ancrages dans les trous pratiqués dans le sol à travers les trous du châssis inférieur et serrer les ancrages ;
- serrer les ancrages sur le châssis comme indiqué par le fabricant des ancrages elles-mêmes.

Fig. 7



10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :

- **QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;**
- **QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;**
- **LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;**
- **QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.**

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.



APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).



L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

Alimentation, moteur	Conformité norme	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
Alimentation triphasé	IEC 309	200/230/400 V	16 / 16 / 10 A	3P + Sol	IP 44

10.1 Contrôle de l'huile de la centrale oléo-hydraulique



LA CENTRALE OLÉOHYDRAULIQUE SERA FOURNIE SANS HUILE HYDRAULIQUE, PAR CONSÉQUENT, S'ASSURER DE REMPLIR LE RÉSERVOIR PRÉVU À CET EFFET AVEC UNE QUANTITÉ INDICATIVE D'HUILE DE 3 LITRES (0,79 GALLONS) ET EN FAISANT ATTENTION À NE PAS LE FAIRE DÉBORDER DU RÉSERVOIR.

L'HUILE HYDRAULIQUE À UTILISER DOIT AVOIR UN GRADE DE VISCOSITÉ ADAPTÉ AUX TEMPÉRATURES MOYENNES DU PAYS D'INSTALLATION, ET EN PARTICULIER:

- GRADE DE VISCOSITÉ 32 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE VA DE 0 °C - +30 °C (+32 °F - +86 °F));
- GRADE DE VISCOSITÉ 46 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DÉPASSE LES +30 °C (+86 °F)).

10.2 Contrôle du sens de rotation du moteur

Une fois que le branchement électrique est terminé, alimenter l'équipement au moyen de l'interrupteur principal.

S'assurer que la rotation du moteur de l'unité hydraulique se passe dans la direction indiquée par la flèche (**Fig. 8 réf. B**), visible sur la calotte du moteur électrique.

Si la rotation se passe en sens inverse, il est nécessaire d'arrêter immédiatement l'équipement et pourvoir à une inversion des phases à l'intérieur de la connexion de la fiche pour rétablir le sens de rotation correct.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAÎNE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE.

10.3 Contrôles électriques

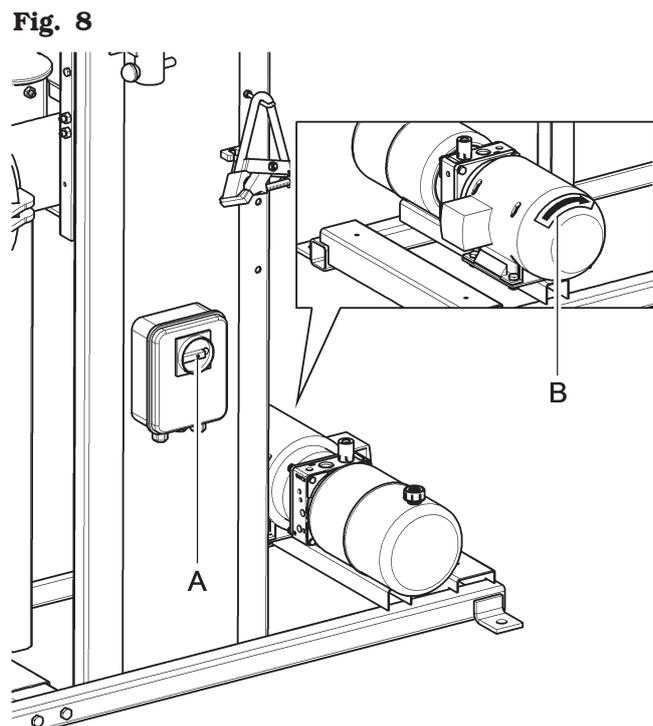


AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

Une fois le branchement prise/bonde a été effectué, mettre l'équipement en marche au moyen de l'interrupteur général (**Fig. 8 réf. A**).



LÉGENDE

A - Interrupteur général

B - Sens de rotation moteur centrale oléodynamique

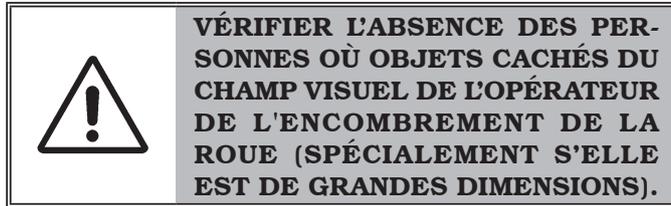


UNE FOIS TERMINÉES LES OPERATIONS DE MONTAGE FAIRE UN CONTRÔLE DE TOUTES LES FONCTIONS DE L'ÉQUIPEMENT.

11.0 COMMANDES

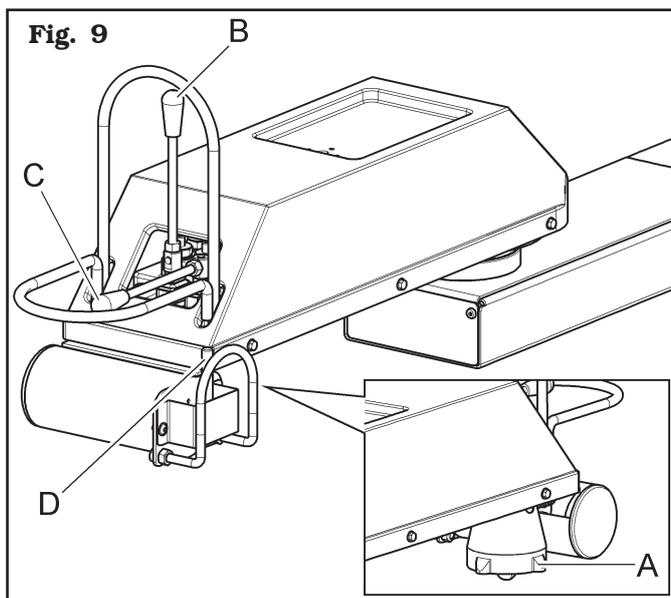
11.1 Dispositif de commande

Le commande (manipulateur) peut être mit en mouvement selon la nécessité de la position de l'opérateur.



La commande (**Fig. 12**) se compose de :

- **sélecteur inférieur « A »** (avec protection) commande ouverture et fermeture mandrin à mâchoires porte-roue à trois positions: une position centrale « stable » pour l'arrêt du mouvement ouverture/fermeture mandrin à mâchoires et deux positions « à commande maintenue » pour ouverture/fermeture mâchoires mandrin (NAV26HW) ;
- **levier « B »** commande translation rouleau/outil décolle-pneus à trois positions : une position centrale « stable » pour l'arrêt translation et deux positions « à commande maintenue » pour la translation support rouleau/outil décolle-pneus vers droite ou gauche (de position de travail « C » **Fig. 6**) ;
- **levier « C »** commande translation verticale bras mandrin à mâchoires à trois positions : position centrale « stable » pour l'arrêt du mouvement et deux positions « à commande maintenue » pour la translation du bras vers le bas et vers le haut ;
- **levier « D »** commande rotation mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre/dans le sens contraire.



12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus



Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
 - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
 - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations (en particulier sur les jantes en alliage, les bosselures causent souvent des microfractures internes, non visibles à l'œil nu, mais qui peuvent compromettre la solidité de la jante et représenter un danger même dans la phase de gonflage) ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu à l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étanchéité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprimé pour nettoyer les roues.



LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT. SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE. SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT. NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.



UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE LA TÊTE OUTIL ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU. LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.



L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE. UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE. S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.



LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDICÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON. CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU. SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE. NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDICÉE DANS CE MANUEL.



UN POSITIONNEMENT INCORRECT DE LA SOUPAPE, AU DÉBUT DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE ET/OU DE MONTAGE DE CHAQUE TALON DE PNEU, PEUT CONDUIRE LA SOUPAPE, PENDANT CES OPÉRATIONS, DANS OU À PROXIMITÉ D'UNE ZONE OÙ LE TALON S'EST INSÉRÉ DANS LA BASE DE LA JANTE. LE TALON POURRAIT APPUYER SUR LE CAPTEUR DE PRESSION, SITUÉ SOUS LA SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PROVOQUANT SA RUPTURE. TOUJOURS RESPECTER LE POSITIONNEMENT DE LA SOUPAPE AU DÉBUT DE CHAQUE DÉMONTAGE ET/OU MONTAGE D'UN TALON INDICUÉ DANS CE MANUEL.

12.2 Opérations préliminaires

Compte tenu de la structure du démonte-pneus et de son usage, l'opérateur doit traiter roues/pneus de grand diamètre et avec une masse très grande.

Il faut faire très attention dans la manutention des roues en s'aidant des autres opérateurs qualifiés et avec le correct habillage.



IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUS POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.

12.3 Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue ;



ENLEVER LA TIGE DE LA SOUPAPE ET LAISSER LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.

- vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base ;
- vérifier le point de blocage de la jante.



AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 500 kg (1102,5 lbs), IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN CHARIOT ÉLÉVATEUR OU UNE GRUE.

12.4 Blocage de la roue



EN RAISON DES DIMENSIONS ET DU POIDS DE LA ROUE/DU PNEU, ON A BESOIN D'UN DEUXIÈME OPÉRATEUR QUI MAINTIENNE LA ROUE EN POSITION VERTICALE, AFIN DE GARANTIR LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLES.

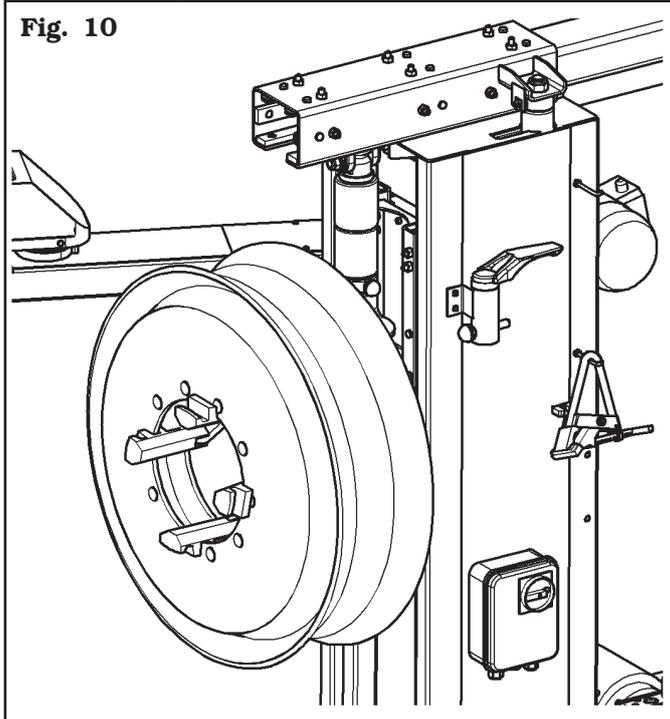


VEILLER A CE QUE LE BLOCAGE DE LA JANTE SOIT PARFAITEMENT EXÉCUTÉ ET QUE LA PRISE SOIT BIEN SURE, AFIN D'ÉVITER LA CHUTE DE LA ROUE AU COURS DES OPÉRATIONS DE MONTAGE OU DE DÉMONTAGE.



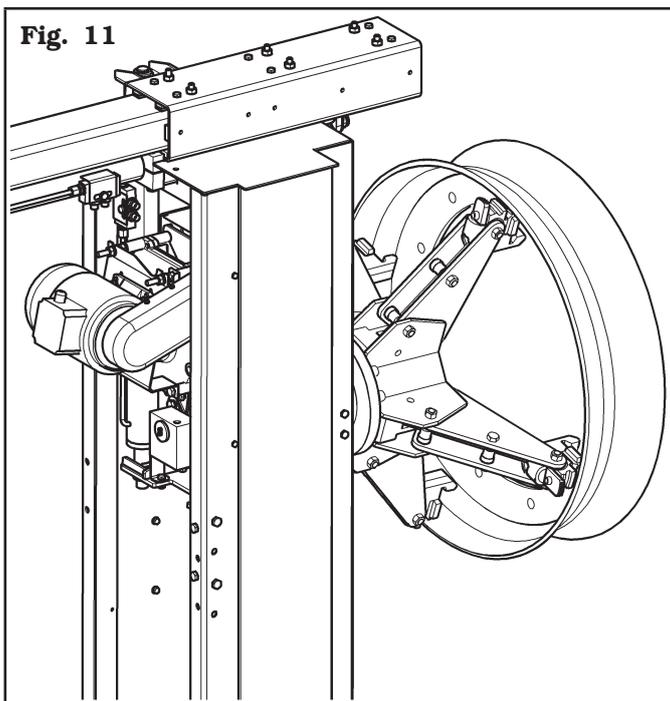
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

Fig. 10



Blocage sur le trou central

Fig. 11



Blocage sur le bord de jante

Toutes les roues doivent être bloquées de l'intérieur.



LE BLOCAGE SUR LA BRIDE CENTRALE DOIT TOUJOURS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME ÉTANT LE PLUS SÛR.



QUANT AUX ROUES DOTÉES DE JANTE À CREUX, BLOQUER LA ROUE EN SORTE QUE LE CREUX SE TROUVE SUR LE CÔTÉ EXTÉRIEUR PAR RAPPORT AU MANDRIN À MÂCHOIRES.



AU CAS OÙ IL NE SERAIT PAS POSSIBLE DE BLOQUER LA JANTE DANS LE VOILE, IL EST CONSEILLÉ D'EFFECTUER LE BLOCAGE SUR LE BORD À PROXIMITÉ DU VOILE.



EN CE QUI CONCERNE LE BLOCAGE DE ROUES DOTÉES DE JANTES EN ALLIAGE, ON PEUT DISPOSER DE GRIFFES SUPPLÉMENTAIRES DE PROTECTIONS QUI PERMETTENT DE TRAVAILLER SUR LES JANTES SANS LES ABÎMER. LES GRIFFES DE PROTECTION DOIVENT ÊTRE ENCLENCHÉES À BAÏONNETTE SUR LES GRIFFES NORMALES DU MANDRIN À MÂCHOIRES.



LE MOUVEMENT D'OUVERTURE/FERMETURE DU MANDRIN À MÂCHOIRES GÉNÈRE UNE GRANDE FORCE DE COMPRESSION LORS DU BLOCAGE/DÉBLOCAGE DE LA ROUE. GARDEZ TOUJOURS LES MAINS/DOIGTS OU TOUTE PARTIE DU CORPS À L'ÉCART DES ÉTAUX EN MOUVEMENT.

Pour procéder au blocage de la roue, suivre les instructions suivantes :

- mettre la roue en position verticale à proximité du mandrin à mâchoires ;
- en agissant sur le levier (**Fig. 9 réf. C**) positionner le mandrin à mâchoires coaxial avec le centre de la roue, de façon à ce que les extrémités de la griffe frotlent le bord de la jante ;
- régler l'ouverture du mandrin à mâchoires par la commande relative (**Fig. 9 réf. A**) selon le type de jante à bloquer ;
- actionner la commande (**Fig. 9 réf. A**) jusqu'au blocage complet de la roue ;
- vérifier soit que la jante soit bloquée et centrée correctement, soit que la roue soit soulevée du sol pour éviter le glissement de la jante elle-même pendant les opérations suivantes.



INSISTER SUR LA COMMANDE POUR LE BLOCAGE DE LA JANTE JUSQU'À ATTEINDRE LA PRESSION MAXIMUM DE SERVICE (130 bar / 1885 psi).



IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUS POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.



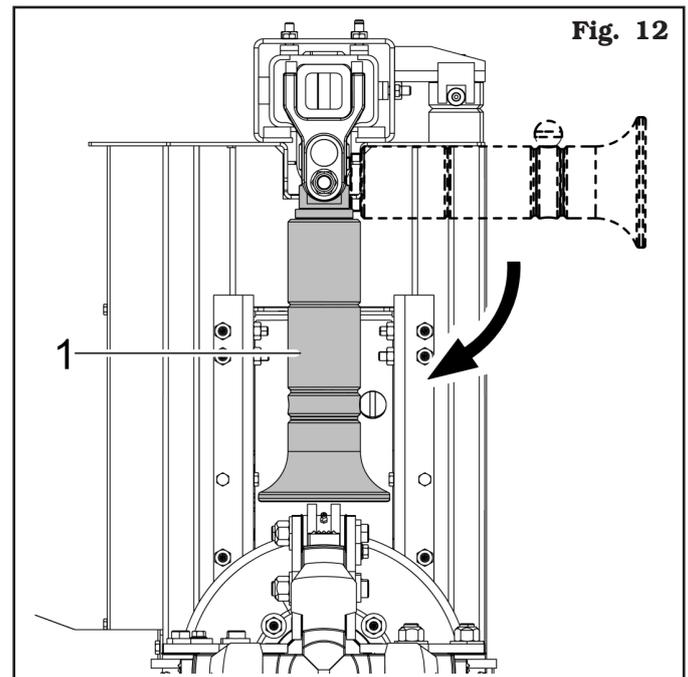
À LA FIN DES OPERATIONS DE MONTAGE/ DEMONTAGE DU PNEUMATIQUE NE PAS LAISSER LA ROUE BLOQUEE SUR LE MANDRIN À MÂCHOIRES ET DE TOUTE FAÇON NE LA LAISSER JAMAIS SANS SURVEILLANCE.

12.5 Fonctionnement du bras porte-rouleau

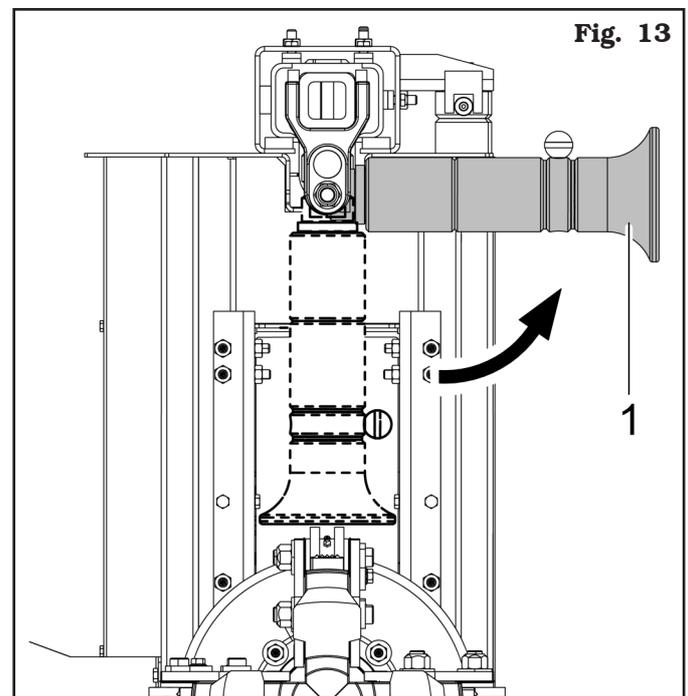
Le bras porte-rouleau peut maintenir, pendant les phases de travail, deux positions stables et plus précisément :

1. position de « service » ;
2. position « hors service ».

En « position de service » (**Fig. 12 réf. 1**) le bras porte-rouleau se trouve abaissé vers le mandrin à mâchoires et dans cette position il doit effectuer les différentes opérations de décollage des talons, le démontage et le montage du pneu.



En position « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) le bras porte-rouleau se trouve en position horizontale et il doit être porté dans cette position chaque fois que son usage n'est pas demandé et pour se porter d'un côté à l'autre du pneumatique pendant les différentes phases de travail.



Le bras porte-rouleau se déplace de la position « hors service » à la position « service » en modalité manuelle.



EN « POSITION DE TRAVAIL » OU « HORS SERVICE », LA BAGUE DE SÉCURITÉ (FIG. 1 RÉF. 12) DOIT ÊTRE INSÉRÉE DANS LE LOGEMENT PRÉVU À CET EFFET.

12.6 Pneus tubeless

12.6.1 Décollage des talons



NE JAMAIS INSÉRER AUCUNE PARTIE DU CORPS ENTRE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS ET LE PNEU.



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

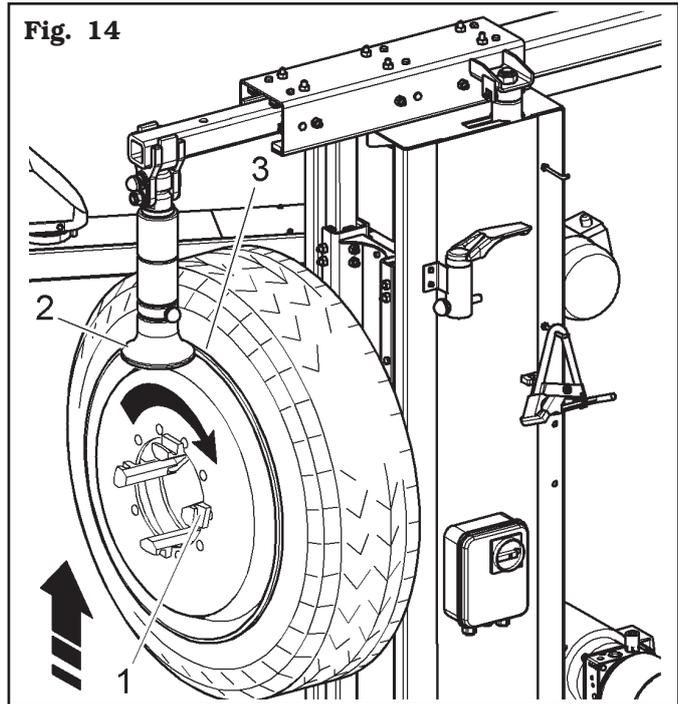
1. Bloquer la roue sur le mandrin à mâchoires, comme indiqué au paragraphe ci-dessus ;
2. enlever tous les poids d'équilibrage de la jante. Retirer la soupape et laisser sortir l'air du pneu ;
3. se mettre dans la position de travail **A** (Fig. 6) ;
4. placer le rouleau décolle-pneus sur la partie externe du pneu ;



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS SOIT CORRECTEMENT BLOQUÉ À LA TRAVERSE DE TRANSLATION.

5. soulever le mandrin à mâchoires (Fig. 14 réf. 1) en utilisant la commande prévue à cet effet à partir du manipulateur, jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus (Fig. 14 réf. 2) se rapproche du bord de la jante (Fig. 14 réf. 3), en touchant le talon externe ;

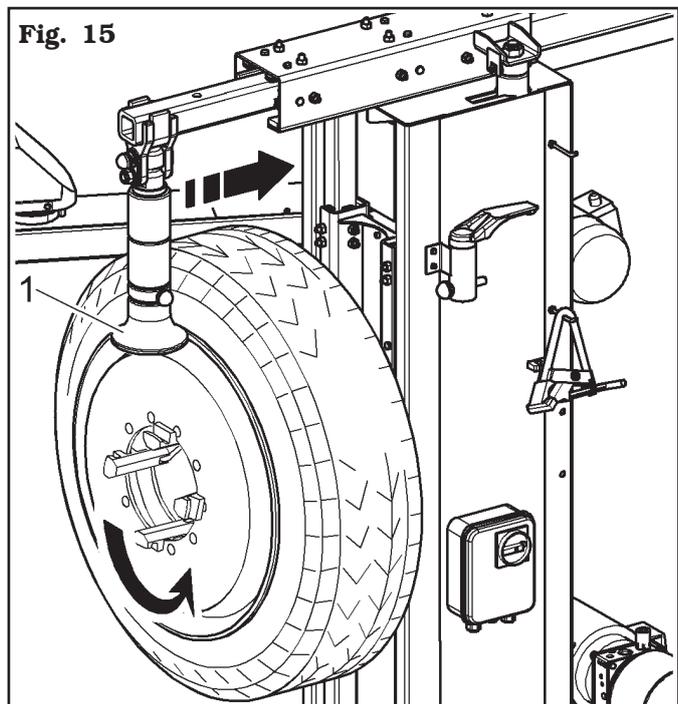
Fig. 14



LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEU NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.

6. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en même temps faire avancer vers l'intérieur le rouleau (Fig. 15 réf. 1) afin de pouvoir exécuter le décolage des talons du pneu. Continuer à tourner le mandrin à mâchoires, en lubrifiant abondamment la jante et le talon du pneu à l'aide du lubrifiant adéquat. L'avance du rouleau décolle-talon doit être d'autant plus lent que l'adhérence du pneu sur la jante est supérieure ;

Fig. 15





UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

7. exécuté le décollage des talons extérieur, éloigner le bras porte-rouleau en le mettant dans la position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue, ensuite le remettre dans la « position de service » (**Fig. 12 réf. 1**) et le bloquer à l'aide de la goupille de sécurité prévue à cet effet ;



POUR DES ROUES AVEC DIAMÈTRE MAXIMUM INFÉRIEUR À 1100 mm (43,31"), LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS PEUT PASSER À UNE POSITION DE DÉTALONNAGE POSTÉRIEUR EN ABAISSANT LA ROUE (VOIR FIG. 16) ET EN LA REMETTANT ENSUITE EN POSITION DE DÉTALONNAGE (VOIR FIG. 17).

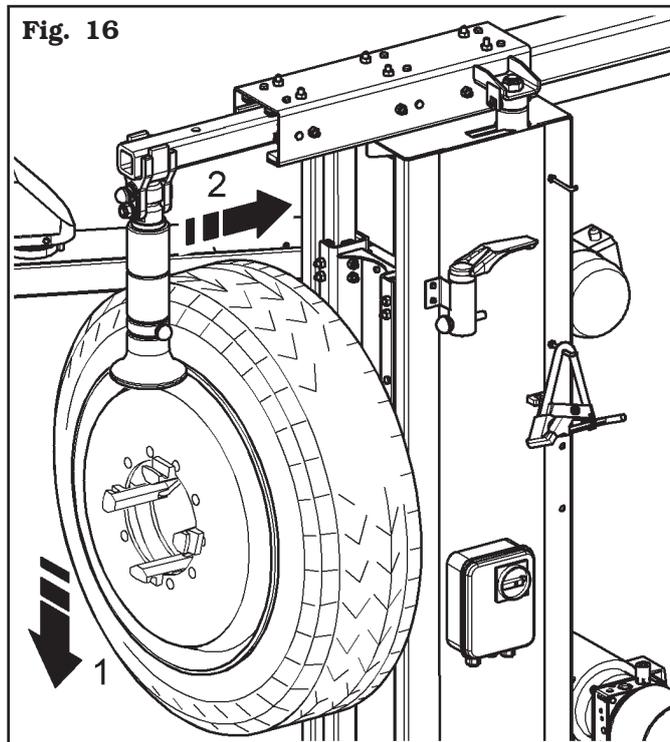
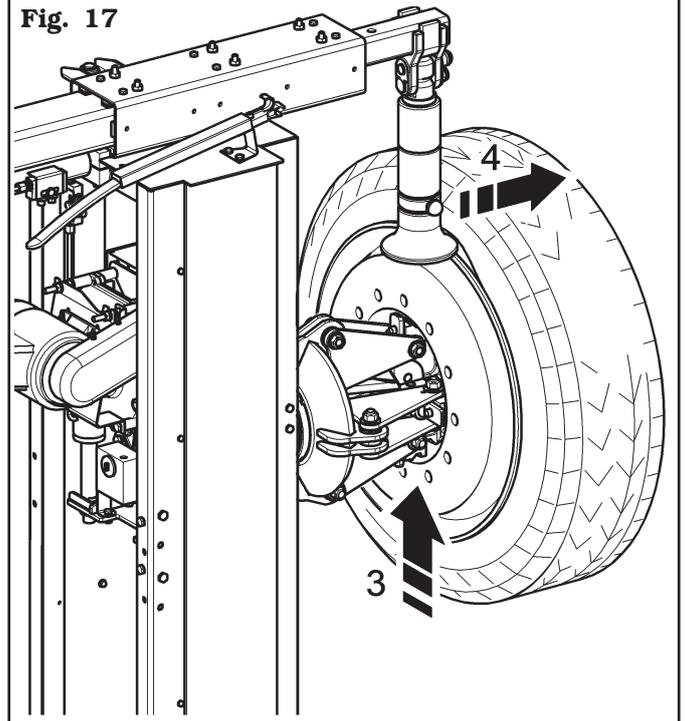


Fig. 17



PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-ROULEAU AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.

8. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) et refaire les opérations décrites aux point **6** jusqu'à obtenir le détalonnage complet du pneu.

12.6.2 Démontage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

Le démontage de pneus tubeless peut se faire de deux façons :

1. si la roue ne présente pas de difficultés particulières en continuant l'opération de décollage des talons, il est possible de faire sortir complètement les talons de la jante. Le talon interne, poussé par le rouleau, appuie sur le talon externe jusqu'à obtenir le démontage complet (voir **Fig. 18**) ;

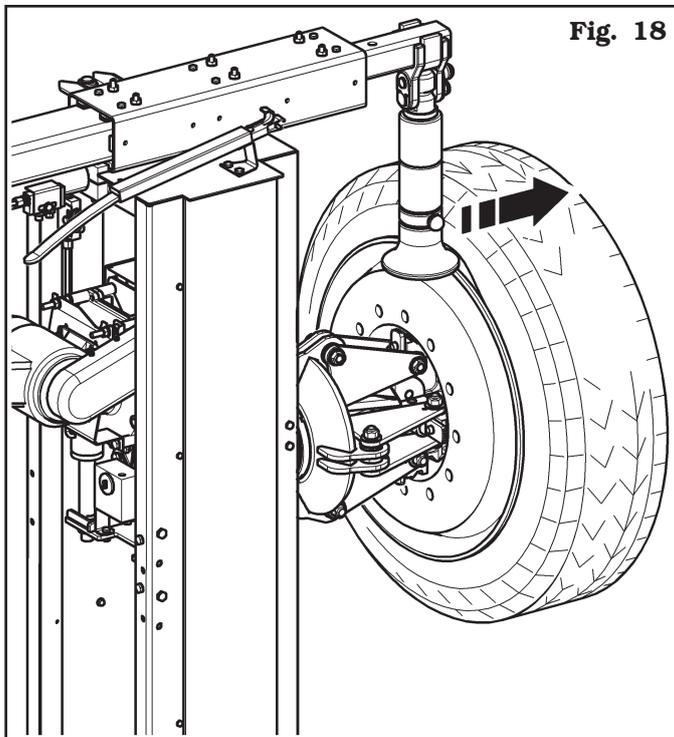
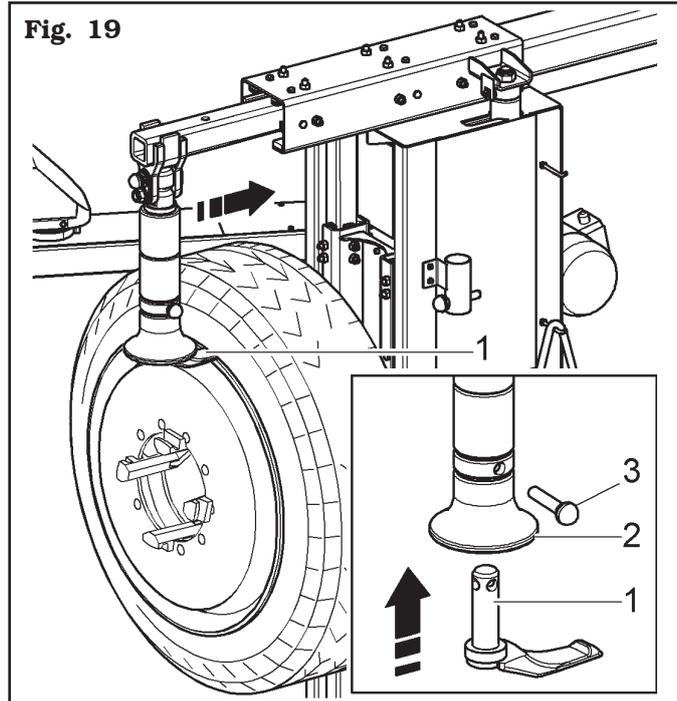


Fig. 18

2. si la roue est particulièrement dure, il est impossible d'agir en suivant la description au point 1. Il faudra donc procéder d'une façon différente, en utilisant l'outil à cliquet et en suivant le procédé décrit ci-dessous :

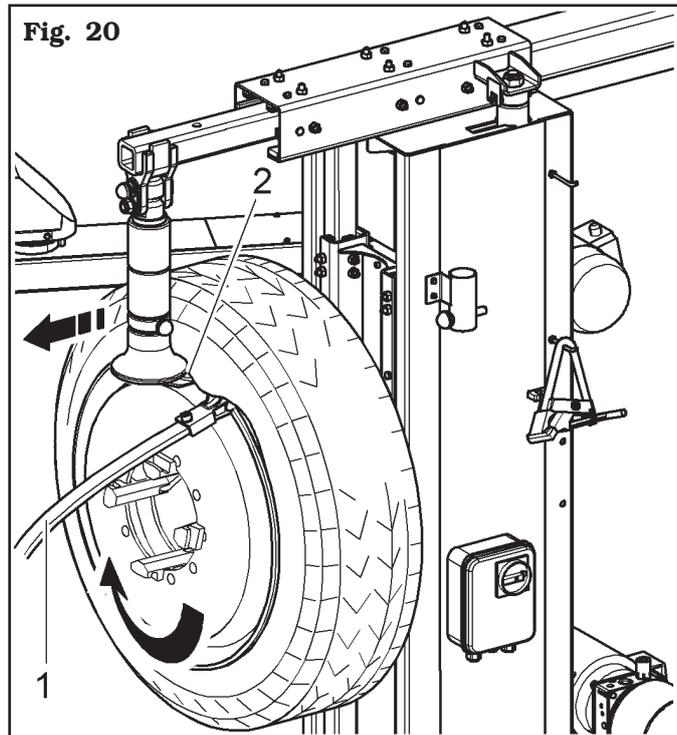
- se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
- positionner le bras porte-rouleau sur le côté extérieur de la roue ;
- insérer l'outil à cliquet (**Fig. 19 réf. 1**) dans le rouleau (**Fig. 19 réf. 2**), comme l'indique la **Fig. 19**, puis le bloquer dans cette position en insérant le pivot (**Fig. 19 réf. 3**) ;
- faire avancer l'outil à cliquet, en l'introduisant entre la jante et le talon, jusqu'à ce qu'il soit ancré au talon (voir **Fig. 19**) ;

Fig. 19



- éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante du rouleau décolle-pneus, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon du rouleau même ;
- transférer le rouleau décolle-pneus vers l'extérieur (**Fig. 20 réf. 2**) de manière à permettre une introduction aisée du levier (**Fig. 20 réf. 1**) entre la jante et le talon ; introduire le levier (**Fig. 20 réf. 1**) entre jante et talon vers la droite du rouleau décolle-pneus (**Fig. 20 réf. 2**) ;

Fig. 20



- tout en maintenant la pression sur le levier, soulever la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance de 5 mm (0.20") de l'outil à cliquet ;
- tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la complète sortie du talon ;

- une fois exécuté le décollage des talons extérieur, éloigner le bras porte-rouleau de la roue, le décrocher et le soulever en le mettant dans la position de « hors service » **Fig. 13 réf. 1** ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue, ensuite le remettre dans la « position de service » (**Fig. 12 réf. 1**) et le bloquer à l'aide de la goupille de sécurité prévue à cet effet ;

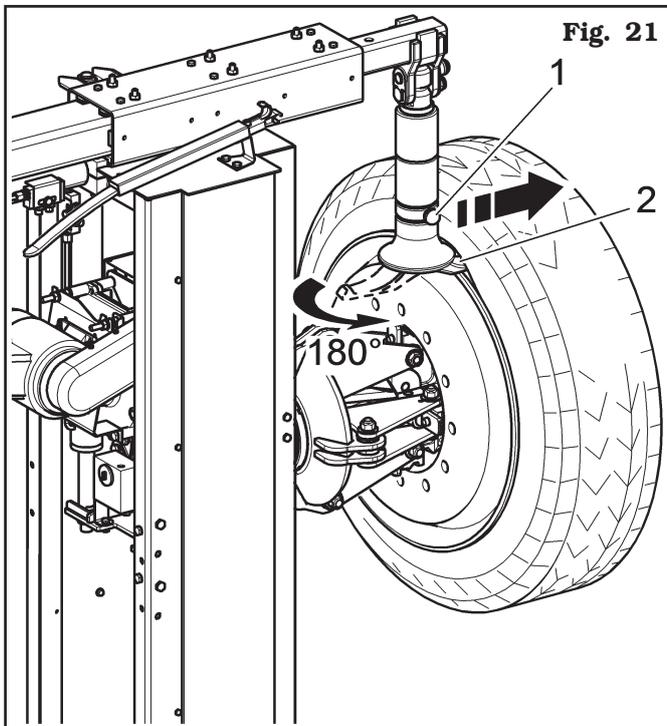


PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-ROULEAU AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS SOIT CORRECTEMENT BLOQUÉ À LA TRAVERSE DE TRANSLATION.

- se mettre dans la position de travail **C (Fig. 6)** ;
- enlever la bague (**Fig. 21 réf. 1**), tourner l'outil à cliquet (**Fig. 21 réf. 2**) de 180° puis le bloquer à nouveau avec le pivot (**Fig. 21 réf. 1**) afin de pouvoir insérer l'outil (**Fig. 21 réf. 2**) entre bord jante et talon pneu ;



- éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57"- 1.97") la jante de l'outil, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon de l'outil même ;
- se mettre dans la position de travail **B (Fig. 5)** ;
- transférer l'outil à cliquet vers le bord externe de la jante, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à compléter le démontage du pneu



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.

12.6.3 Montage

i **PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.**

Le montage des pneus du type Tubeless est normalement effectué à l'aide de l'outil à rouleau; si la roue est particulièrement difficile à monter, se servir de l'outil à cliquet.

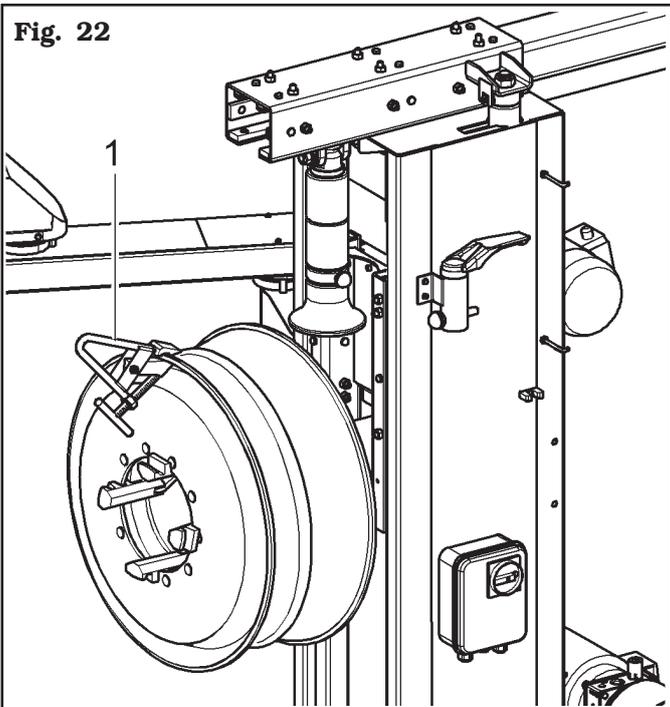
Avec rouleau décolle-pneus

Opérer de la façon suivante :

1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;

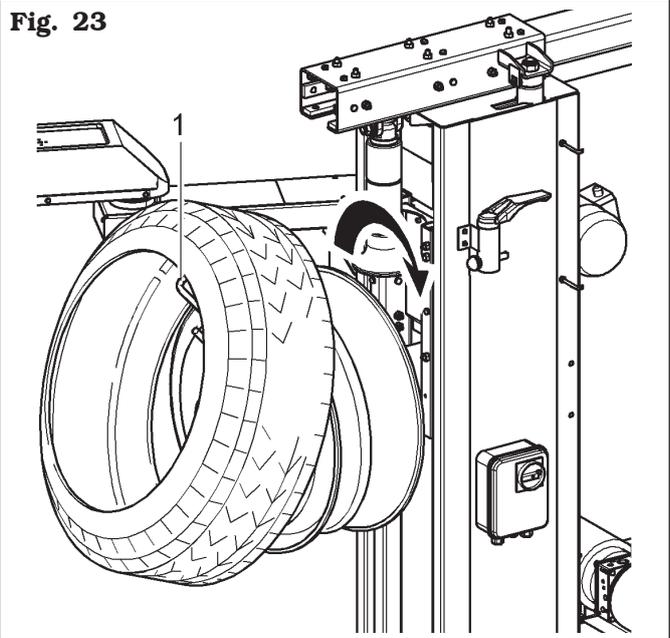
! **UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.**

3. monter l'étau pour jantes en alliage (option) (Fig. 22 réf. 1) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut, comme indiqué sur la Fig. 22 ;

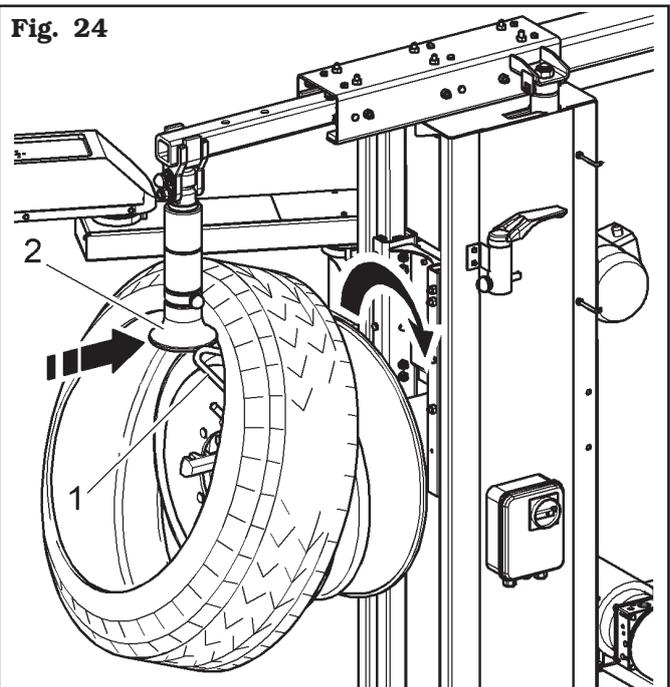


! **L'ÉTAU POUR JANTES EN ALLIAGE (OPTION) DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.**

4. se mettre dans la position de travail **B** (Fig. 5) ;
5. baisser complètement le mandrin à mâchoires. Rouler le pneu sur le plancher et l'accrocher dans l'étau pour jantes en alliage (option) (Fig. 23 réf. 1) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91"-7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir Fig. 23) ;



7. positionner le rouleau de décolle des talons (Fig. 24 réf. 2) de manière à ce qu'il se situe à une distance d'environ 1,5 cm (0.59") du rebord de la jante. L'étau pour jantes en alliage (Fig. 24 réf. 1) de montage se situe dans la position à « 1 heures ». Tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage au point le plus proche au rouleau décolle-pneus (« 11 heures ») ;



8. éloigner le rouleau décolle-pneus de la roue ;
9. enlever l'étau pour jantes en alliage (option) et le remonter dans la même position (« 6 heures ») à l'extérieur du deuxième talon ;
10. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) à « 1 heures » ;
11. avancer avec le rouleau de décollage des talons jusqu'à arriver à l'intérieur du rebord de la jante d'environ 1-2 cm (0.39" - 0.79"), en faisant en sorte de rester à environ 5 mm (0.2") du profil de la jante. Commencer la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, en contrôlant que, après une rotation de 90°, le deuxième talon commence à glisser dans le creux de la jante ;
12. une fois terminée l'introduction, éloigner le rouleau de la roue, l'emmener dans la position de « hors service » et enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
13. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
14. se mettre dans la position de travail **A (Fig. 6)** ;
15. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

16. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler. Si on utilise des pneus particulièrement souples, il est possible d'introduire en même temps sur la jante les deux talons de manière à opérer une seule fois le pneu.

À l'aide de l'outil à crochet

Opérer de la façon suivante :

1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

3. monter l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 22 Réf. 1**) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut ;



L'ÉTAU POUR JANTES EN ALLIAGE (OPTION) DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 6)** ;
5. baisser complètement le mandrin à mâchoires. Rouler le pneu sur le mandrin à mâchoires et l'accrocher dans l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 23 réf. 1**) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91" - 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir **Fig. 23**) ;
7. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) ; le transférer sur le côté interne du pneu et raccrocher dans la position de « service » (**Fig. 12 réf. 1**) ;
8. monter l'outil à cliquet sur le rouleau, en le plaçant sur le côté du pneu (voir **Fig. 25**) ;

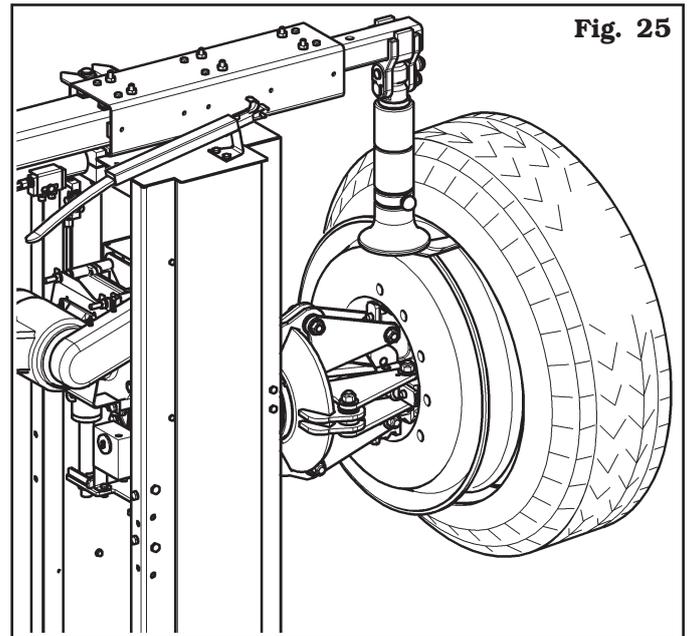
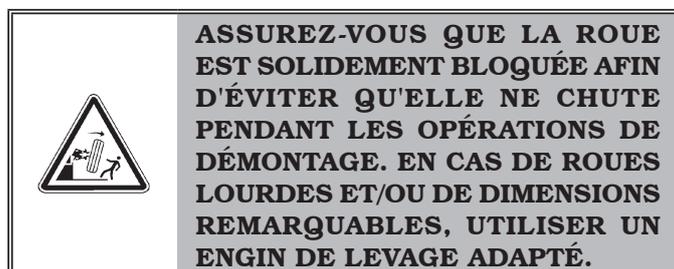


Fig. 25

9. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 6)** ;
10. avancer avec l'outil jusqu'à faire coïncider l'encoche de référence avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci ;
11. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 6)** ;
12. en se déplaçant sur l'extérieur de la roue contrôler visuellement la position exacte de l'outil et éventuellement la rectifier, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) au point le plus proche de l'outil (« 11 heures »). Le premier talon résultera introduit dans la jante ;
13. enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
14. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 6)** ;

15. retirer l'outil du pneu ;
16. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) ; le transférer sur le côté externe du pneu et raccrocher dans la position de « service » (**Fig. 12 réf. 1**) ;
17. remonter la tête porte-outil de 180° jusqu'à porter l'outil à cliquet sur le côté du pneumatique (voir **Fig. 19**) ;
18. monter l'étau pour jantes en alliage (option) dans le point le plus bas (« 6 heures ») à l'extérieur du deuxième talon ;
19. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 6**) ;
20. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) à « 1 heures » ;
21. avancer avec l'outil jusqu'à faire coïncider l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci (**Fig. 19**). Commencer la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre en contrôlant si, après une rotation d'environ 90°, le second talon a commencé à glisser dans le creux de la jante. Tourner jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) au point le plus voisin à l'outil (« 11 heures »). A partir de cet instant le second talon est introduit dans la jante ;
22. éloigner l'outil de la roue, l'emmener dans la position de « hors service » et enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
23. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
24. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
25. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



26. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler.

12.7 Pneus avec chambre à air

12.7.1 Décollage des talons



ENLEVER LA FRETTE DE FIXATION DE LA SOUPAPE DE LA CHAMBRE À AIR POUR EN AUTORISER L'EXTRACTION AU COURS DES PHASES DE DÉMONTAGE DU PNEU ; ENLEVER LA BAGUE QUAND ON EFFECTUE LE DÉGONFLAGE DU PNEU.

Le procédé de décollage des talons est le même que celui décrit pour les pneus tubeless.



AU COURS DE L'OPÉRATION DE DÉCOLLAGE DES PNEUS SUR LES ROUES AVEC CHAMBRE À AIR, IL EST NÉCESSAIRE D'INTERROMPRE L'AVANCE DU ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS DÈS QUE LES TALONS SE SERONT DÉCROCHÉS EN VUE D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LA CHAMBRE À AIR OU LA SOUPAPE.

12.7.2 Démontage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

1. Placer le bras porte-outil dans la position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté externe de la roue et le remettre dans la « position de fonctionnement » (**Fig. 12 réf. 1**) en le bloquant à l'aide de la goupille de sécurité appropriée (**Fig. 1 et 2 réf. 12**) ;



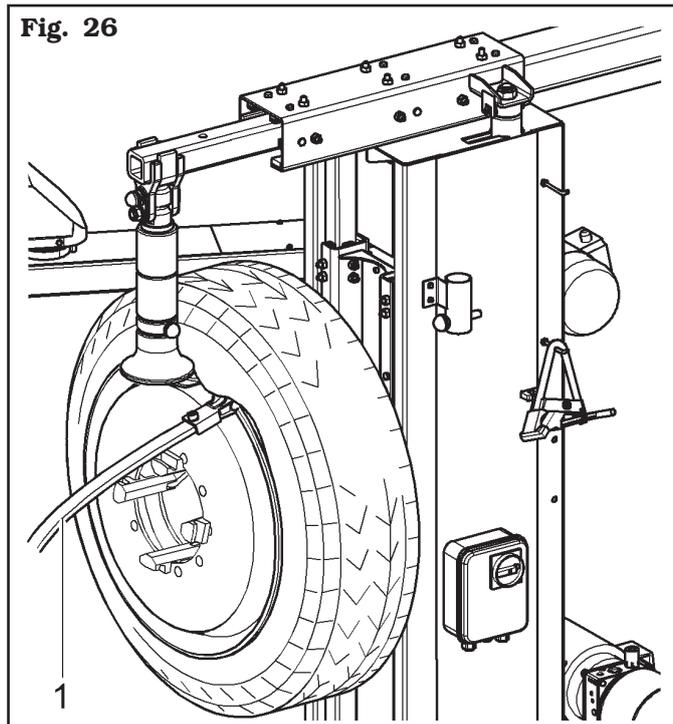
PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-ROULEAU AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS SOIT CORRECTEMENT BLOQUÉ À LA TRAVERSE DE TRANSLATION.

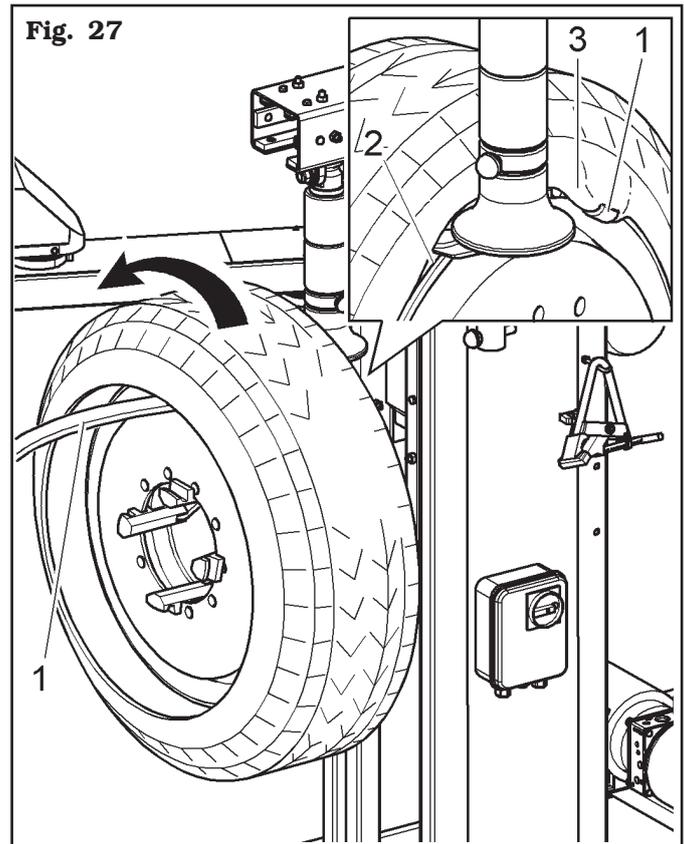
2. monter l'outil à cliquet en le tournant vers le pneu de façon à pouvoir insérer le cliquet entre bord jante et talon pneu ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;

3. éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante de l'outil, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon de l'outil même ;
4. transférer l'outil à crochet de manière à amener l'encoche de référence à proximité du rebord externe de la jante ;
5. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
6. enclencher le levier (**Fig. 26 réf. 1**) entre la jante et le talon vers la droite de l'outil ;



7. tout en maintenant la pression sur le levier soulever la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de l'outil à cliquet ;
8. tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en tenant le levier enfoncé jusqu'à la sortie complète du talon ;
9. éloigner le bras porte-rouleau dans la position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) ; baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à appuyer le pneu au sol en exerçant sur celui-ci une certaine pression de sorte que puisse se créer l'espace qui s'impose à l'extraction de la chambre à air ;
10. sortir la chambre à air puis relever à nouveau la roue ;
11. se mettre dans la position de travail **C** (**Fig. 6**) ;
12. décrocher le bras porte-rouleau et le soulever jusqu'à atteindre la position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue et le remettre dans la « position de fonctionnement » (**Fig. 12 réf. 1**) en le bloquant à l'aide de la goupille de sécurité appropriée (**Fig. 1 et 2 réf. 12**) ;
13. remonter l'outil à cliquet tourné à 180° comme décrit dans le paragraphe correspondant, de façon à pouvoir insérer le cliquet entre le bord de la jante et le talon du pneu ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;

14. éloigner vers le bas d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante de l'outil, de manière à éviter l'éventuel décrochage du talon de l'outil même ;
15. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 6**) ;
16. transférer l'outil à crochet de manière à amener l'encoche de référence environ 3 cm (1.18") à l'intérieur de la jante ;
17. introduire le levier (**Fig. 27 réf. 1**) entre la jante (**Fig. 27 réf. 2**) et le talon (**Fig. 27 réf. 3**) vers la gauche de l'outil ;



18. en maintenant le levier enfoncé, soulever la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance d'environ 5 mm (0.2") de l'outil à crochet ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre, en tenant le levier (**Fig. 27 réf. 1**) enfoncé, jusqu'à ce que le pneu ne soit complètement sorti de la jante.



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.

12.7.3 Montage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN À MÂCHOIRES DE L'ÉQUIPEMENT.

1. Fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en servant du pinceau livré en dotation ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

3. monter l'étau pour jantes en alliage (option) (**Fig. 22 réf. 1**) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut, comme indiqué sur la **Fig. 22** ;



L'ÉTAU POUR JANTES EN ALLIAGE (OPTION) DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 6)** ;
5. positionner le pneu proche de l'équipement et baisser le mandrin à mâchoires (en faisant attention à tenir l'étau pour jantes en alliage (option) dans le point le plus haut) pour accrocher le premier talon du pneu (talon interne) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91"- 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante ;
7. placer le bras porte-outil dans la position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-rouleau sur le côté interne de la roue et le remettre dans la « position de fonctionnement » (**Fig. 12 réf. 1**) en le bloquant à l'aide de la goupille de sécurité appropriée ;



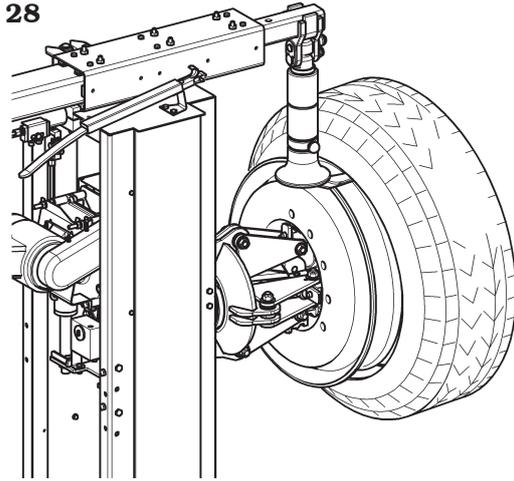
PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-ROULEAU AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS SOIT CORRECTEMENT BLOQUÉ À LA TRAVERSE DE TRANSLATION.

8. monter l'outil à cliquet en le tournant vers le pneu de façon à pouvoir insérer le cliquet entre bord jante et talon pneu ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;
9. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 6)** ;
10. avancer avec l'outil jusqu'à positionner l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci (voir **Fig. 28**) ;

Fig. 28



11. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 6)** ;
12. en se déplaçant sur l'extérieur de la roue contrôler visuellement la position exacte de l'outil et éventuellement la rectifier, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) au point le plus proche de l'outil (« 11 heures »). Le premier talon sera enclenché dans la jante, ensuite enlever l'étau pour jantes en alliage (option) ;
13. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 6)**.
14. retirer le crochet de l'outil du pneu ;
15. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (**Fig. 13 réf. 1**) et le transférer sur le côté externe du pneu ;
16. remonter tourné de 180° l'outil à cliquet comme décrit dans le paragraphe correspondant ;
17. se mettre dans la position de travail **A (Fig. 6)** ;
18. tourner le mandrin à mâchoires jusqu'à positionner l'orifice pour l'enclenchement de la soupape en bas (à « 6 heures »).
19. abaisser le mandrin à mâchoires jusqu'à ce que la roue se pose par terre de façon à créer l'espace nécessaire entre bord pneu et jante pour l'introduction de la chambre à air ;



L'ORIFICE POUR LA SOUPAPE PEUT SE SITUER DANS UNE POSITION ASYMÉTRIQUE PAR RAPPORT AU CENTRE DE LA JANTE. DANS CE CAS, IL FAUT POSITIONNER ET INTRODUIRE LA CHAMBRE À AIR COMME IL EST INDIQUÉ DANS LA FIG. 29.

Introduire la soupape dans l'orifice et la fixer à l'aide de la bague appropriée. Introduire la chambre à air dans le creux central de la jante (en vue de faciliter l'opération, il est conseillé de tourner en même temps le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre).

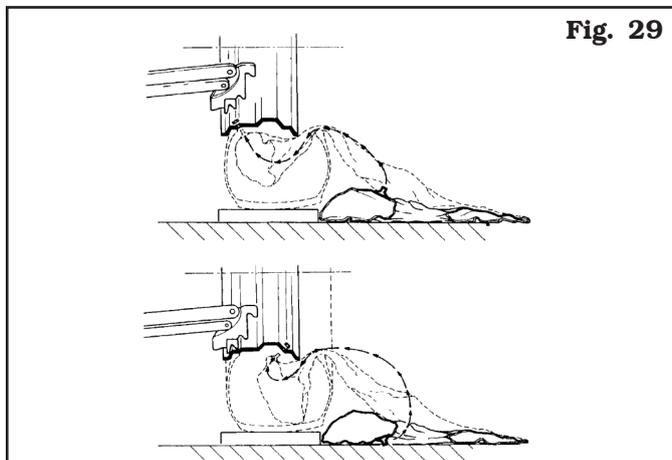


Fig. 29

20. tourner le mandrin à mâchoires, en positionnant la soupape en bas (à « 6 heures ») ;
21. afin d'éviter d'abîmer la chambre à air au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il est préférable de la gonfler légèrement ;
22. afin d'éviter d'abîmer la vanne, au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il faut enlever la bague de fixation et monter sur la soupape en question une rallonge ;
23. se mettre dans la position de travail **B** (Fig. 6) ;
24. lever le mandrin à mâchoires et monter l'étau pour jantes en alliage (option) (Fig. 30 réf. 1) sur la jante à l'extérieur du deuxième talon à environ 20 cm (7.87") de la soupape de gonflage vers la droite ;
25. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau pour jantes en alliage (option) (Fig. 30 réf. 1) à « 1 heures » ;

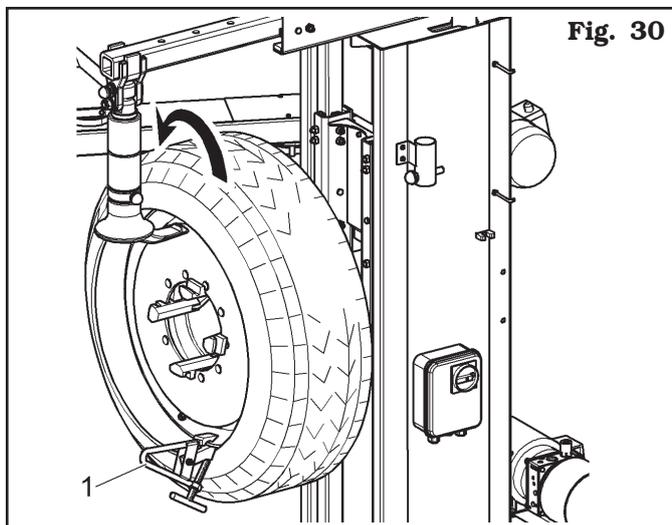


Fig. 30

26. positionner le bras porte-rouleau en position de « service » (Fig. 12 réf. 1) sur le côté externe du pneu ;

27. prévoir en position de fonctionnement l'outil à crochet, ensuite faire avancer le bras porte-rouleau jusqu'à amener l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance d'environ 5 mm (0.2") ;
28. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'enclenchement du levier (Fig. 31 réf. 1) dans le logement approprié obtenu sur l'outil à cliquet ;
29. exécuter la rotation vers la droite du mandrin à mâchoires, en tenant le levier (Fig. 31 réf. 1) enfoncé jusqu'à ce que le talon externe du pneu ne soit complètement enclenché.
30. enlever le levier (Fig. 31 réf. 1), l'étau pour jantes en alliage (option) (Fig. 31 réf. 2) et retirer l'outil à crochet, en tournant le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en le transférant vers l'extérieur ;

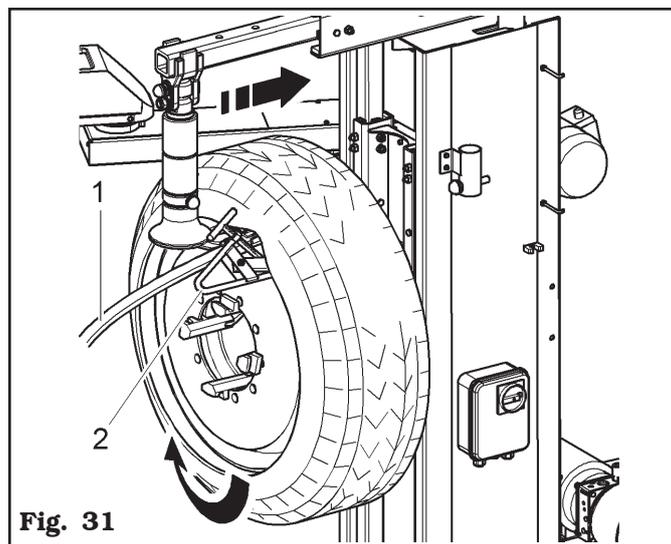


Fig. 31

31. mettre le bras porte-rouleau en position de « hors service » (Fig. 13 réf. 1) après l'avoir décroché ;
32. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
33. se mettre dans la position de travail **A** (Fig. 6) ;
34. vérifier l'état de la soupape du pneu et éventuellement la centrer dans l'orifice de la jante, en tournant légèrement le mandrin à mâchoires; fixer la soupape à l'aide de la bague appropriée après avoir enlevé la rallonge de protection ;
35. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

36. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler.

13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE



AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN COURANT, ISOLER L'ÉQUIPEMENT DE SOURCE D'ALIMENTATION AVEC SOIN POUR LA DÉCONNEXION ÉLECTRIQUE À TRAVERS LA COMBINAISON PRISE/GOUPILLE.



AVANT TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN VEILLER A CE QU'IL N'Y AIT PAS DE ROUES SERRÉES SUR LE MANDRIN À MÂCHOIRES ET QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA MACHINE SOIT COUPEE.



AVANT DE DÉMONTER LES RACCORDS OU LES CONDUITES DU CIRCUIT HYDRAULIQUE, S'ASSURER QU'IL N'Y AIT PAS DE FLUIDES EN PRESSON. LA SORTIE D'HUILE SOUS PRESSON PEUT CAUSER DE GRAVES BLESSURES OU LÉSIONS.



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN SUR LE CIRCUIT HYDRAULIQUE, POSITIONNER L'ÉQUIPEMENT EN CONFIGURATION DE REPOS.

Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine.

Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous.

- Débrancher l'équipement des alimentations électriques et hydrauliques avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou entretien périodique.
- Libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur.

NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ.

- À intervalles réguliers (si possible une fois par mois) procéder à un contrôle général des commandes pour s'assurer que chacune d'entre-elles fonctionne comme prévu.
- Toutes les 100 heures de travail lubrifier les chemins de roulement (mandrin et bras de support rouleau).

- Périodiquement (de préférence une fois par mois) graisser toutes les parties en mouvement de l'équipement (voir **Fig. 32**).

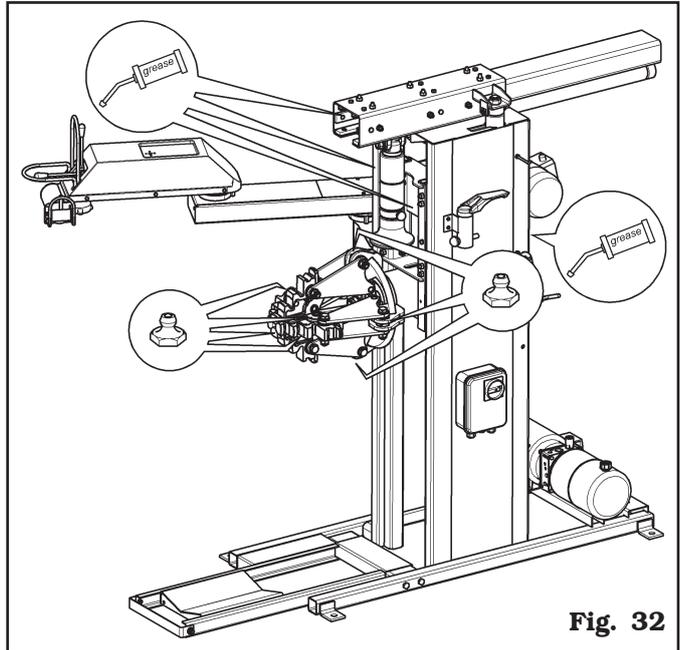


Fig. 32

- Vérifier périodiquement le niveau de l'unité oléohydraulique et, si nécessaire, effectuer le remplissage à ras bord avec huile hydraulique ayant un grade de viscosité adapté aux températures moyennes du pays d'installation, et en particulier:

- grade de viscosité 32 (pour les pays dont la température ambiante va de 0 °C ÷ +30 °C (+32 °F ÷ +86 °F) ;

- grade de viscosité 46 (pour les pays dont la température ambiante dépasse les +30 °C (+86 °F)).

Au moins une fois par an il est conseillé de toute façon de procéder à la complète substitution de l'huile hydraulique de l'unité même.

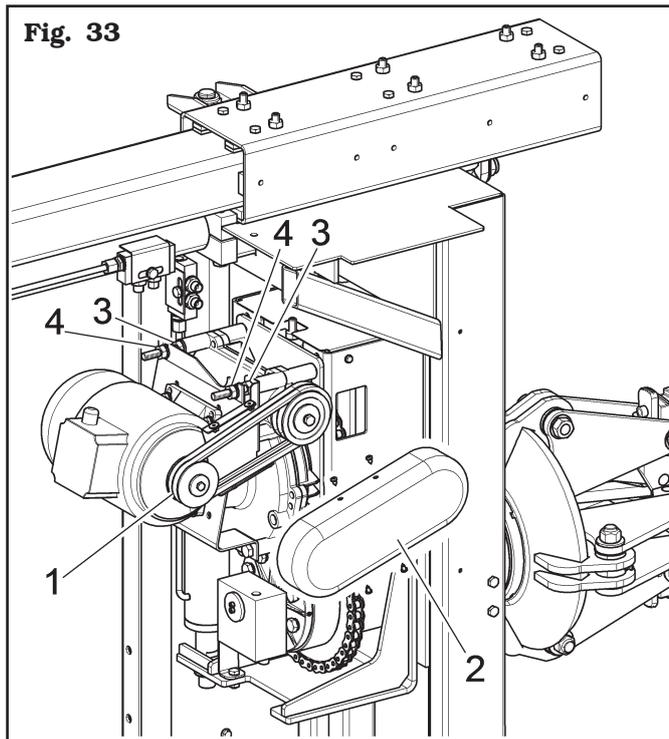


EFFECTUER CETTE PROCÉDURE AVEC LES CYLINDRES HYDRAULIQUES COMPLÈTEMENT RÉTRACTÉS.

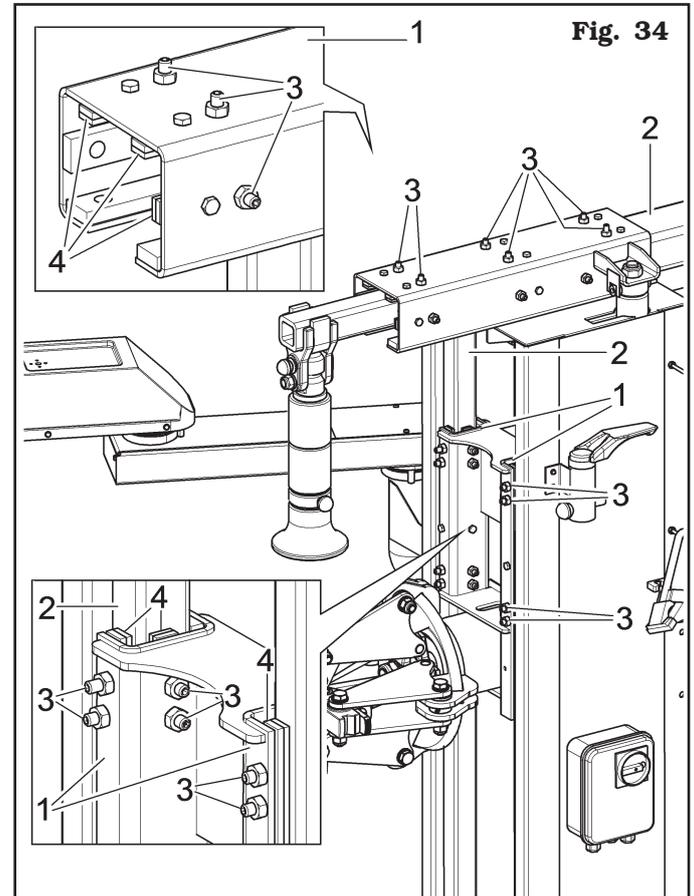
- Périodiquement (environ toutes les 100 heures), contrôler le niveau de l'huile dans le réducteur et éventuellement rétablir le niveau.
- Une fois par semaine contrôler le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

A. Vérifier la tension de la courroie (Fig. 33 réf. 1) :

- Retirer le carter de protection (Fig. 33 réf. 2) à l'aide d'un tournevis.
- Tendre la courroie (Fig. 33 réf. 1) en agissant sur les vis (Fig. 33 réf. 3) après avoir desserré les écrous (Fig. 33 réf. 4).
- Serrer les écrous de fixation (Fig. 33 réf. 4) après les opérations de réglage, donc remonter le carter (Fig. 33 réf. 2) de protection.



B. Vérifier périodiquement et, si nécessaire, exécuter le réglage du jeu de la glissière (Fig. 34 réf. 1) sur le plateau de guidage (Fig. 34 réf. 2) en agissant sur les vis de réglage (Fig. 34 réf. 3) des patins (Fig. 34 réf. 4).



EFFECTUER CETTE OPÉRATION UNIQUEMENT EN CAS DE MOUVEMENT NON LINÉAIRE DU BRAS SUPPORT ROULEAU ET DU CHARIOT (MOUVEMENT DISCONTINU).

- Périodiquement, chaque 50 heures de travail, nettoyer les guides (intérieures et extérieures) du mandrin à mâchoires et du bras de support rouleau.



TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE!!



N'IMPORTE QUELLE OPÉRATION D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DOIT ÊTRE EXCLUSIVEMENT EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.



ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE
interdiction d'exécuter des interventions

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le moteur de la pompe ne marche pas, alors que le moteur du mandrin à mâchoires porte-roue fonctionne parfaitement.	Panne du moteur de la commande hydraulique.	Consulter le service après-vente. 
En actionnant l'interrupteur, le mandrin à mâchoires porte-roue ne tourne pas, alors que le moteur de la pompe fonctionne.	Panne du commutateur du moto-réducteur.	Consulter le service après-vente. 
Perte de puissance dans la rotation du mandrin à mâchoires porte-roue.	Courroie de transmission lâche.	Tendre la courroie.
Absence de pression dans l'installation hydraulique.	Pompe en panne.	Remplacer la pompe. 
La pression d'ouverture mandrin à mâchoires ne se réduit pas.	Soupape de réglage de pression maximal bloquée	Décharger le mandrin à mâchoires (enlever la roue), dévisser complètement la poignée de réglage et effectuer des cycles d'ouverture et fermeture jusqu'au déblocage. 
L'équipement ne démarre pas.	<ul style="list-style-type: none"> a) Manque d'alimentation de courant. b) Les coupe-circuits ne sont pas actifs. c) Le fusible du transformateur a sauté. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Connecter l'alimentation courante. b) Activer les coupe-circuits. c) Remplacer le fusible.
Fuites d'huile du raccord ou tubulure.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le raccord n'est pas correctement fermé. b) La tubulure est fendue. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Fermer le raccord. b) Appeler l'assistance. 
Une commande reste insérée.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le poussoir s'est cassé. b) Un'électrovanne s'est bloquée. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 
Le cylindre mandrin à mâchoires perd de la pression.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le distributeur perd. b) Les joints sont détériorés. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 
Le moteur s'arrête pendant le fonctionnement.	Le coupe-circuit entre en fonction.	Ouvrir le tableau électrique et rétablir le coupe-circuit sauté.

Inconvénient	Cause possible	Remède
En actionnant une commande l'équipement ne fait aucun mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> a) La électrovanne n'est pas alimentée. b) L'électrovanne s'est bloquée. c) Le fusible du transformateur a sauté. d) L'unité de commande s'est dérégulée. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. c) Remplacer le fusible. d) Appeler l'assistance. 
Manque de pression dans le circuit hydraulique.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le moteur de la centrale oléodynamique pivote en sens inverse. b) La pompe de la centrale oléodynamique s'est cassée. c) Manque d'huile dans le réservoir de la centrale oléodynamique 	<ul style="list-style-type: none"> a) Rétablir le juste sens de rotation en agissant sur le branchement de la prise. b) Appeler l'assistance. c) Mettre de l'huile dans le réservoir de la centrale oléodynamique 
L'équipement fonctionne par saccades.	<ul style="list-style-type: none"> a) La quantité d'huile dans le réservoir de la centrale oléodynamique n'est pas suffisante. b) L'interrupteur de l'unité de commande est cassé. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Ajouter l'huile. b) Appeler l'assistance. 

15.0 DONNÉES TECHNIQUES

15.1 Données techniques électriques

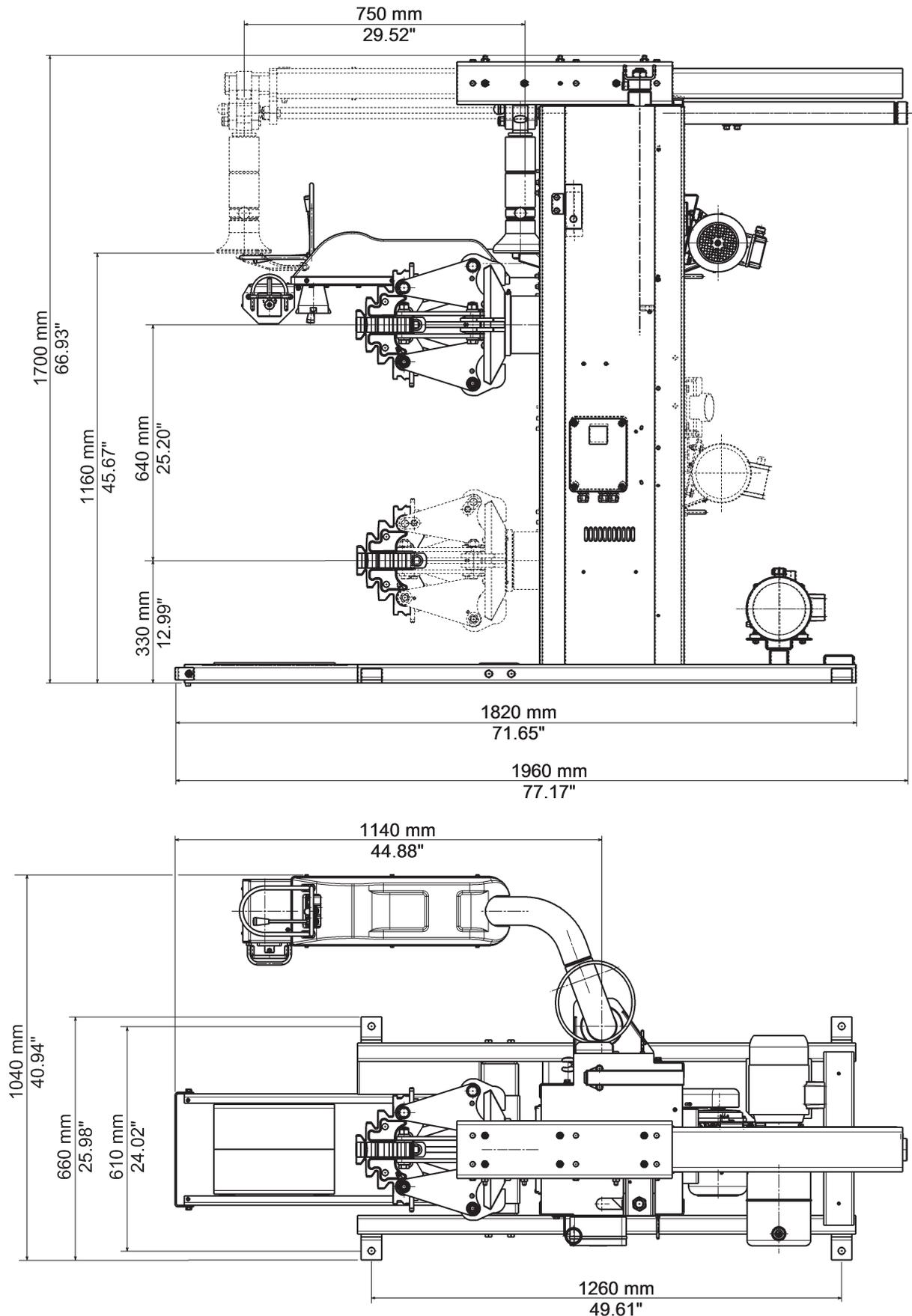
Puissance moteur (kW)		1.1 (1.5 Hp)		
Alimentation	Tension (V)	200	230	400
	Nombre de Phases	3		
	Fréquence (Hz)	50 / 60		
Puissance moteur du distributeur (kW)		0.75 (1 Hp)		
Alimentation	Tension (V)	200	230	400
	Phases	3		
	Fréquence (Hz)	50 / 60		
Absorption de courant typique (A)		16	16	10
Vitesse rotation mandrin à mâchoires (tours/min)		8		

15.2 Données techniques mécaniques

Diamètre maximum du pneu (mm)	1300 (51")
Largeur max. roue (mm)	950 (37")
Couple max. de rotation (Nm)	1700 (1254 ft-lbs)
Max. poids roue (Kg)	1200 (2646 lbs)
Blocage du mandrin à mâchoires (pouces)	11 - 27
Trou de blocage minimum (mm)	90 (3,54")
Hauteur minimum mandrin à mâchoires (mm)	330 (13")
Force détalonnage (N)	16000 (3597 lbf)
Bruit (dB) (A)	< 80
Pression de service (bar)	130 (1885 psi)
Poids (kg)	350 (772 lbs)

15.3 Dimensions

Fig. 35



16.0 MISE DE CÔTÉ

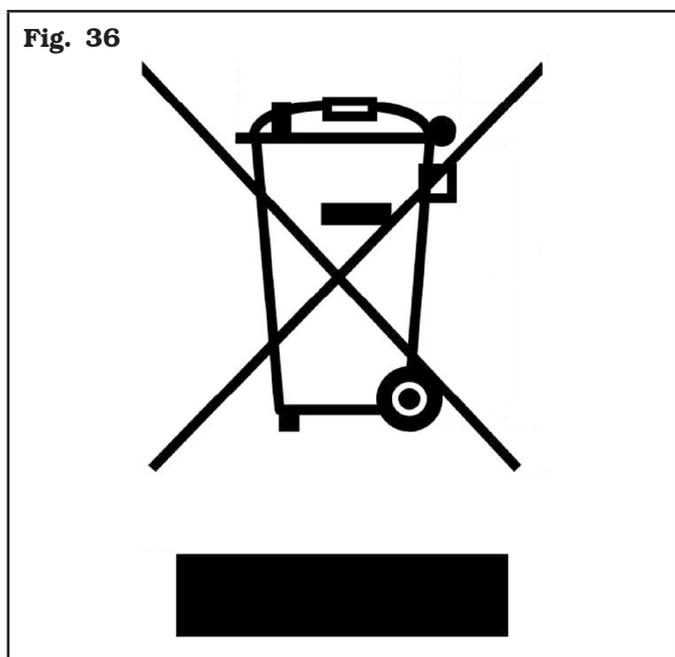
En cas de mise de côté pour une longue période il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et la tête d'outil de montage.

17.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur le produit indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.



18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.

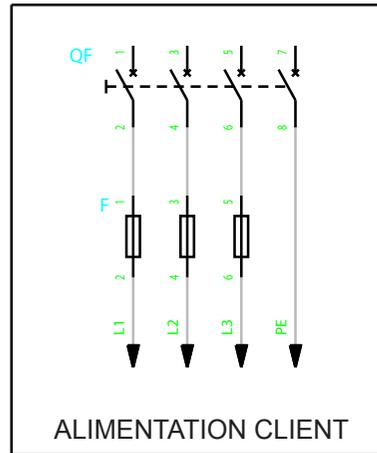
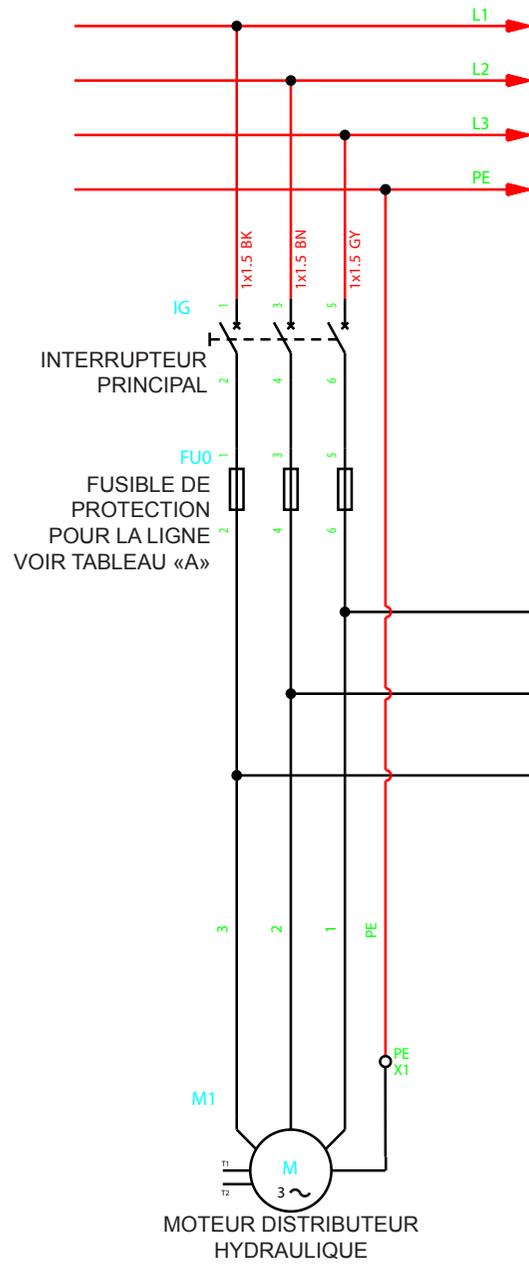
La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.

ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.

PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommage ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.

19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.

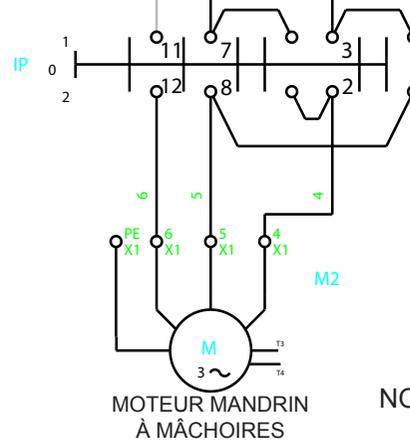
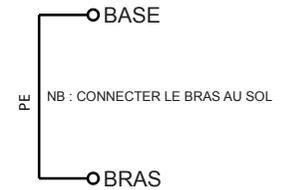


INSTALLATION PAR LE CLIENT

TABLEAU «A»

V			
HZ	200	230	400
50	16A aM	16A aM	10A aM
60	16A aM	16A aM	10A aM

CÂBLE D'ALIMENTATION 3P+SOL X 1,5 mmq



- TERMINAUX IP
- \pt10.5;11 = T/L3
 - 7 = S/L2
 - 3 = R/L1
 - 12 = W
 - 8 = V
 - 2 = U

NOTE : NE PAS CONNECTER LES SONDAS THERMIQUES



LISTE DE PIÈCES

Table N°A - Rév. 0

146605510

SCHÉMA ÉLECTRIQUE

Page 38 de 42

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV26HW - GRS926 -
GGRS926

Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
La machine est conforme aux directives applicables suivantes :

2006/42/CE	Directive Machines
2014/30/EU	Directive Compatibilité Électromagnétique
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;

UNI EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines – Principes généraux de conception –
	Appréciation du risque et réduction du risque ;
CEI EN 60204-1:2018	Sécurité des machines. Équipement électrique des machines.
	Partie 1 : Règles générales
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;

UNI EN 17347:2001	Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage
	des pneumatiques – Prescriptions de sécurité
9. lieu et date de la déclaration ;
Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
Manufacturer: see the first page of the manual.
Authorised representative:
VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD
3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
Essex CO9 2SY - United Kingdom
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;

BS EN ISO 12100:2010	Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;
BS EN 60204-1:2018	Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.
BS EN 61000-6-3:2007 +A1:2011 +AC:2012	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.
BS EN 61000-6-2:2005 +AC:2005	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
N/A
9. place and date of declaration;
Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director